

SIÈGE CENTRAL : 16, Rue de Thann — PARIS (XVII<sup>e</sup> Arrondissement)

Assemblée Générale  
de

— l'Union —  
des

Femmes de France

du

Jeudi 5 Juillet 1917

tenue à l'Hôtel des Ingénieurs Civils  
(rue Blanche), sous la présidence d'honneur

de M. Louis BARTHOU



paré de parfaites infirmières qui furent tout de suite admises dans les services hospitaliers militaires et surent s'y faire aimer et apprécier.

Nous tenons à saluer nos vaillantes infirmières de Salonique, dont Madame BRUNET est la grande et aimée directrice. Depuis près de trois ans, elles sont à la peine et au danger sans jamais se plaindre, ni perdre courage. Unissons-nous, toutes et tous, pour leur adresser notre fidèle souvenir, auquel s'ajoute notre reconnaissante admiration!

Je tiens à signaler le dévouement admirable de notre équipe de Roumanie. Nous savons à présent quels dangers ces vaillantes Françaises ont courus, quelles fatigues et privations elles durent supporter, sans cesser jamais de prodiguer leurs soins aux malades et blessés. Nous ignorions encore hier, à quel moment nous aurions enfin la grande joie de les revoir. Et ce matin même nous avons eu l'émotionnante surprise de voir arriver cinq infirmières de notre équipe de Roumanie. Il n'y reste plus que très peu de malades et seule, Mlle FLOURENS, ainsi que son aide fidèle Mme NICOLET, ont préféré ne revenir en France que dans un mois. Elles seront accompagnées par les docteurs qui ont supporté avec elles toutes les péripéties de cette rude campagne. Il est impossible d'avoir été plus au

danger et plus séparées de leurs familles et de la France! Combien elles durent souffrir, et quelle reconnaissance émue nous leur devons.

Mais gardons-nous d'oublier celles de nos admirables équipes d'infirmières, qui soignent actuellement nos grands blessés dans les postes les plus avancés. Songeons qu'en ce moment elle se dévouent sans compter, souffrent avec ceux qui souffrent, et parviennent à sauver bien des vies de nos chers enfants de France. Inclignons-nous devant elles.

Nous avons eu cette année la douleur de perdre un grand Français, de magnifique intelligence et de grand cœur, M. le marquis DE VOGUÉ. J'avais pour lui une fidèle admiration et une sincère amitié. Il présidait le Comité central des trois sections de la *Croix-Rouge Française*, avec une incomparable autorité. Nous garderons le souvenir de sa belle intelligence, de son affabilité et de son prestige. Nous nous associons au deuil de ses fils, filles et petits-enfants; la mémoire de ce grand Français restera particulièrement honorée. C'est un patriote passionné qui disparaît, au moment où il eût été si fier de voir notre chère France reconquise. Nous garderons de sa mémoire un pieux et reconnaissant souvenir.

S. PÉROUSE  
Présidente Générale



**RAPPORT DE M<sup>R</sup> MARCEL TRÉLAT**  
MAITRE DES REQUÊTES HONORAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT  
TRÉSORIER DE L'UNION

MESDAMES ET MESSIEURS,

**L**ORSQUE nous nous réunissions l'an dernier à pareille époque pour vous rendre compte de la situation de l'*Union des Femmes de France*, après les deux premières années de la guerre, beaucoup d'entre nous étaient dans l'espoir qu'au cours de la troisième année prendrait fin le formidable conflit qui ensanglante l'Europe et ébranle le monde entier. Rien n'est fini, cependant: s'il y a des indices nombreux et probants de l'affaiblissement de l'ennemi, et si son désir d'obtenir la paix nous devient chaque jour plus évident, chaque jour aussi se manifeste de notre côté la volonté de plus en plus résolue de ne mettre bas les armes que si nous obtenons toutes les garanties contre le retour d'événements aussi abominables. Ces garanties, nous savons que nous ne pourrions les obtenir que par une victoire décisive. L'Europe des Alliés veut vaincre pour obtenir la paix réelle, durable et non précaire; elle veut la liberté de vivre, le respect des principes de civilisation, et non pas l'éternelle contrainte dans l'asservissement à une race qui ne connaît que la force brutale et le mépris impudent de l'indépendance des peuples. A mesure que se poursuivent les phases de cette lutte gigantesque, avec ses alternatives de combats terribles et de calme relatif, où l'on voit alors émerger les pensées, les sentiments, les tendances des nations en conflit, la réalité se fait chaque jour plus claire: c'est une lutte sans merci.

Autant qu'elle durera, les âmes françaises et celles de leurs puissants alliés resteront fermes et résolues. La volonté de vaincre comportera celle de subir toutes les épreuves, et chacun tiendra à honneur de tenir avec le même courage et la même ténacité sa place dans le rang. Votre rôle, Mesdames, ce rôle admirable de Femmes de France, continuera d'être parmi les plus précieux, et tant qu'il le faudra, aux blessés, aux malades, à toutes les victimes de la guerre, vous distribuerez les trésors de votre généreuse bonté, vous donnerez les soins

médicaux et vous apporterez le réconfort moral dont le besoin se fera longtemps sentir. Vous serez soutenues dans votre tâche de demain par le sentiment que la France compte sur vous jusqu'à la fin et que, dans les moments extraordinaires que nous vivons, chacun se doit au pays sans compter. Vous ne connaîtrez aucune défaillance, vous tiendrez aussi bien que tiennent nos soldats aux tranchées: nous n'en voulons pour preuve que votre vaillance éprouvée et la valeur éclatante des services rendus par vous toutes depuis trois longues années.

Vous avez été réunis aujourd'hui pour entendre l'exposé de nos travaux pendant la dernière année, celle qui s'est écoulée entre le 1<sup>er</sup> mai 1916 et le 30 avril 1917. Le rôle de votre Trésorier est de vous présenter en ce jour les comptes de l'Exercice et de vous donner un aperçu général de notre situation financière. J'y ajouterai quelques considérations sur l'avenir de notre Association.

Le Bilan de l'Exercice accuse, à l'actif et au passif, les chiffres suivants: (1)

D'autre part, nous avons tenu à vous présenter par année, depuis 1914, le chiffre des recettes et des dépenses de chacun des Exercices de guerre. Vous avez eu connaissance, l'an dernier, de ces chiffres pour les années 1914-1915 et 1915-1916. Nous y joindrons aujourd'hui ceux de l'Exercice 1916-1917 et vous pourrez ainsi, en l'examinant, suivre les mouvements de nos finances depuis 1914 jusqu'au 30 avril 1917:

(1) Le présent rapport a fait l'objet d'une publication spéciale concernant les Bilans et comptes de liquidation, de l'Exercice 1916-1917. Nous jugeons inutile de reproduire ici les chiffres dont les Comités ont déjà connaissance.

## ÉTAT DES RECETTES &amp; DES DÉPENSES DES

Conseil Central et Comités

	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	ENSEMBLE
	1914-1915	1915-1916	1916-1917	
1° DÉPENSES	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Équipes d'infirmières et de brancardiers . . . . .	34.061. 65	5.586. »	16.582. 05	56.229. 70
Versements aux hôpitaux . . . . .	1.500.401. 20	3.274.180. 85	3.288.489. 94	8.153.071. 99
Automobiles . . . . .	92.862. 95	109.570. 90	120.436. 38	322.870. 23
Péniches-Ambulances . . . . .	40.000. 75	30.532. 60	»	70.542. 35
Lits nouveaux . . . . .	31.945. 75	349.392. 10	»	381.337. 85
Matériel, Instruments, Pharmacie, Pansements, etc . . . . .	238.838. 98	179.177. 95	162.659. 98	580.676. 91
Impôt et Entretien des Établissements de l'Union . . . . .	29.738. 32	11.636. 95	7.124. 02	48.499. 29
Maison de Convalescence d'Oran . . . . .	21.669. 65	21.238. 37	25.292. 46	68.200. 48
Frais généraux du Comité Central, Propagande, Enseignement et Personnel . . . . .	62.239. 43	92.598. 67	124.301. 86	279.139. 96
Autres dépenses . . . . .	117.710. 80	157.341. 15	313.702. 59	588.754. 54
Provision pour dépenses extraordinaires et remises en état des locaux des hôpitaux de l'Union . . . . .	»	»	600.000. »	600.000. »
<b>TOTAL pour le Conseil Central et le Comité Central . . . . .</b>	<b>2.259.478. 48</b>	<b>4.231.255. 54</b>	<b>4.658.589. 28</b>	<b>11.149.323. 30</b>
Dépenses des Comités locaux . . . . .	11.154.971. »	18.518.104. »	15.287.855. »	44.960.930. »
Dépenses de la Section anti-tuberculeuse . . . . .	72.135. 90	50.949. 16	67.543. 35	190.628. 41
<b>TOTAL général des Dépenses . . . . .</b>	<b>13.486.585. 38</b>	<b>22.800.308. 70</b>	<b>20.013.987. 63</b>	<b>56.300.881. 71</b>

## EXERCICES 1914-1915, 1915-1916 &amp; 1916-1917

locaux dépendant de l'Union

	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	ENSEMBLE
	1914-1915	1915-1916	1916-1917	
2° RECETTES	fr. e.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Dons, quêtes, souscriptions et ventes diverses . . . . .	1.227.906. 72	1.139.912. 15	1.909.670. 80	4.277.489. 67
Subventions de l'État . . . . .	886.803. 85	2.865.888. 30	2.326.327. 99	6.078.520. 14
— — Allocations supplémentaires . . . . .	»	»	604.129. 75	604.129. 75
Contributions des Départements et des Communes . . . . .	4.810. 75	52.176. 10	48.919. 05	105.905.90
Cotisations . . . . .	108.327. »	45.928. 80	36.169. 75	190.425. 55
Intérêts du capital . . . . .	10.716. 83	89.527. 49	134.333. 58	234.577. 90
Autres recettes . . . . .	265.824. 85	47.579. 25	27.638. 05	341.042. 15
<b>TOTAL pour le Conseil Central et le Comité Central . . . . .</b>	<b>2.503.890. »</b>	<b>4.241.012. 09</b>	<b>5.087.188. 97</b>	<b>11.832.091. 06</b>
Recettes des Comités locaux . . . . .	10.169.246 »	16.716.069. »	14.653.989. »	41.539.304. »
Recettes de la Section anti-tuberculeuse . . . . .	145.892. 65	43.495. 79	90.568. 47	279.956. 91
<b>TOTAL général des Recettes . . . . .</b>	<b>12.819.028. 65</b>	<b>21.000.576. 88</b>	<b>19.831.746. 44</b>	<b>53.651.351. 97</b>
Excédent des Dépenses sur les recettes . . . . .	667.556. 73	1.799.731. 82	182.241. 19	2.649.529. 74

Il ressort de ce Tableau que depuis le commencement des hostilités jusqu'au 30 avril 1917, notre *Union* a dépensé pour les blessés, plus de **56 millions**.

Parmi les recettes, celles qui proviennent de la bienfaisance privée s'inscrivent pour . . . Fr. 19.413.000 »

Les subventions des départements et des communes pour Fr. 846.000 »

Et les subventions de l'État, pour remboursement de prix de journées, création de lits nouveaux, allocations supplémentaires, se sont élevées au chiffre important de . . . . . Fr. 31.020.000 »

Vous remarquerez que si l'Etat continue à nous apporter son puissant concours, la générosité privée, loin de faiblir, a augmenté depuis une année. Pour le Comité central seul, alors que l'année dernière nous avons reçu 1.114.798 francs, cette année nous avons encaissé un produit total de 1.824.952 francs, soit 710.154 francs de plus. Nous tenons à honneur de dire que les dons reçus des Colonies françaises et de l'Étranger se sont élevés à 717.000 francs ;

		Pendant l'exercice 1914-1915	Pendant l'exercice 1915-1916	Pendant l'exercice 1916-1917
I. — Prix moyen de la journée d'hospitalisation (dépenses de fonctionnement seules). . . . .	a) Comités locaux. . . . .	2. 39	3. 16	3. 33
	b) Comité Central et Comités situés dans l'enceinte du camp retranché de Paris	4. 46	4. 91	5. 02
II. — Prix moyen (dépenses de premier établissement et de fonctionnement). . . . .	a) Comités locaux. . . . .	2. 89	3. 66	3. 76
	b) Comité Central et Comités situés dans l'enceinte du camp retranché de Paris	4. 96	5. 16	5. 12

L'augmentation des prix de journée apparait donc relativement faible ; cependant, si au lieu de donner ces moyennes, qui portent sur les 12 mois de l'Exercice, je faisais ressortir les prix par mois, vous constateriez une progression sensible pour les mois de Janvier à Avril derniers. Mais vous n'en éprouveriez aucune surprise, connaissant mieux que personne la cherté toujours croissante de tous

et qu'enfin la vente du Conseil central, tenue au Ministère des Travaux Publics en décembre dernier, a donné un produit net de 84.718 francs.

Ces chiffres montrent que notre *Union* inspire toujours aux cœurs généreux la même confiance et que pour elle les bourses continuent à se délier largement. Que de reconnaissance devons-nous à nos innombrables bienfaiteurs !

#### Prix de journée.

Le nombre des lits de l'*Union*, qui était au 30 avril 1916 de 28,983, n'est plus que de 23,822, par suite de la fermeture de divers hôpitaux qui, installés dans des locaux dépendant de l'Instruction publique, ont dû être rendus à leur destination. D'autres formations ont été fermées en exécution d'une décision de principe visant les hôpitaux d'une capacité inférieure à 50 lits.

Quant au nombre de nos journées d'hospitalisation, il a passé de . . . . . 7.792.672  
chiffre des deux premières années de guerre, à . . . . . 11.915.481

Les prix moyens de la journée d'hôpital s'établissent comparativement comme suit :

les éléments de la vie journalière, particulièrement de la nourriture et du combustible ; et nous devons nous attendre à voir, l'an prochain, des prix de journée sensiblement plus élevés que ceux-ci. Nous ne pouvons que vous engager à surveiller toujours très attentivement vos budgets, et à ne pas perdre de vue qu'avec une gestion serrée on obtient de très sérieuses économies.

#### Situation du fonds d'allocations supplémentaires.

Nos Comités savent que la constitution du Fonds d'allocations supplémentaires est due à une bienveillante décision du Gouvernement, qui a reconnu, au cours de l'année 1915, la nécessité de donner aux trois sociétés de la *Croix-Rouge* des moyens supplémentaires pour leur permettre de soutenir certains de leurs hôpitaux. A cet effet, il a décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1915 une indemnité de 0 fr. 50 par journée d'hospitalisation serait payée au Siège central de chaque Société, avec mission de l'employer « en subventions à ceux de ses hôpitaux dont la situation nécessitera un secours ».

Depuis le décret gouvernemental du 4 Août 1915 jusqu'au 30 Avril 1917, notre Association a reçu de ce chef une somme totale de . . . Fr. 3.647.829 »  
et a distribué à tous ses Comités, y compris le Comité central. . . . . 2.928.051 70  
soit pendant l'Exercice 1915-1916. . . . . 506.081 25  
et pendant le dernier Exercice 1916-1917 . . . . . Fr. 2.421.970 45

La comparaison de ces deux derniers chiffres montre avec évidence que le nombre de nos hôpitaux dont la situation justifie l'allocation de subventions a sensiblement augmenté depuis un an, ce qui s'explique par la progression continue du prix des objets de première nécessité (nourriture, linge, pansements, pharmacie, éclairage, combustible surtout). Ainsi s'explique que nous ayons dû répartir entre nos Comités, au cours du dernier Exercice, près de cinq fois plus d'allocations supplémentaires que pendant l'Exercice précédent.

Cette situation, commune aux trois Sociétés de la *Croix-Rouge*, nous a conduits à demander au Gouvernement, de concert avec la Société de secours aux Blessés et l'Association des Dames Françaises, le relèvement du taux des allocations supplémentaires. Nous avons la satisfaction de vous dire qu'en exécution d'une décision du 27 Mai dernier, il nous sera remis dorénavant (à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 1917) une indemnité calculée à raison de

1 franc au lieu de 0 fr. 50 par journée. Nous bénéficierons d'un rappel de moindre importance pour les premiers trimestres de l'année.

Vous vous joindrez à nous pour exprimer à M. le sous-secrétaire d'État Justin GODART, toute notre reconnaissance à l'occasion de sa bienveillante décision, qui nous permettra de soutenir la vitalité de nos formations hospitalières et d'envisager ainsi notre avenir financier avec confiance.

Nous continuerons à administrer le fonds d'allocations avec toute la prudence que commandent les graves circonstances que nous subissons, et en ayant toujours devant les yeux toutes les éventualités, toutes les répercussions possibles des événements de guerre sur la situation économique de notre pays. Nous nous rendons compte d'ailleurs de la nécessité de constituer une réserve d'avenir afin d'assurer, lors de la paix, les frais de remise en état des locaux occupés par nos hôpitaux ; ce point de vue est important, et nous ne devons pas le négliger.

Nous n'oublierons pas enfin que le fonds d'allocations supplémentaires nous a été remis par l'État pour être distribué à ceux de nos hôpitaux dont la situation nécessite un secours (je cite ici les termes mêmes de la décision ministérielle), et non pas pour être réparti uniformément entre tous nos hôpitaux. C'est donc un *fonds de secours* que nous avons à notre disposition, spécialement pour soutenir celles de nos formations dont la situation périclité, et nous ne serions pas en droit d'en faire une répartition générale. Ainsi le Siège Central, entendant respecter l'objectif poursuivi par le Service de Santé, continuera à délivrer les allocations aux seuls Comités qui établiront, par la production de leurs états mensuels et leurs explications, que la situation de leurs hôpitaux justifie l'attribution d'une subvention. Si nous procédions autrement, nous risquerions fort d'être rappelés à l'ordre. Mais nous ne nous mettrons pas dans ce cas, ayant conscience de notre responsabilité dans la gestion d'un fonds dont nous aurons à rendre compte après la guerre.

**Situation d'ensemble.**

Les chiffres de notre Bilan au 30 Avril 1917 sont quelque peu supérieurs à ceux de l'an dernier

à . . . . . Fr.	9.295.660 45
au lieu de . . . . . Fr.	8.995.681 81

**1° CONSEIL ET COMITÉ CENTRAL**

Au passif, notre réserve sans affectation passe de . . . Fr. 1.141.766 13 à . . . . . Fr. 1.546.759 53 en raison de l'excédent des recettes sur les dépenses.

Nous avons constitué cette année une provision importante pour dépenses extraordinaires et remise en état des locaux où sont établis les hôpitaux de l'Union, mesure qui s'impose en prévision des obligations qui pèseront sur notre Budget à la fin des hostilités.

A l'actif, la situation de caisse (Caisse centrale, Banque de France, Crédit Lyonnais), qui était de 733.703 fr. 62 en 1916, est de 616.846 fr. 64 au 30 Avril dernier.

Nos valeurs en dépôt au Crédit Lyonnais, y compris celles de la Section Antituberculeuse (Legs Doller), et celles remises en nantissement de

notre compte d'avances à la Banque de France, passent de Fr.	2.885.359 05
à . . . . .	3.352.597 54
en augmentation nette de . Fr.	467.238 49

due à l'importance de nos placements à court terme.

Nos titres continuent à subir la dépréciation générale des cours, mais pour la faible somme de 35.060 fr. 14.

Les approvisionnements du Service du Matériel, qui étaient évalués l'an dernier à . Fr.	264.318 58
sont aujourd'hui de . . . . .	368.621 45

Au total, l'actif brut du Conseil et du Comité Central ressort à . . . . . Fr.	4.998.392 45
--------------------------------------------------------------------------------	--------------

**2° COMITÉS LOCAUX**

L'actif brut des Comités locaux qui s'élevait, en 1916, à Fr.	4.608.630 »
est encore, au 30 Avril dernier, de	4.297.268 »
ce qui accuse un fléchissement relativement faible de . . . Fr.	311.362 »

Par prudence extrême, nous persistons à compter pour zéro plus d'un million de matériel et d'approvisionnements qui ont certainement conservé une valeur réelle.



L'ÉTAT des finances de l'Union des Femmes de France, tel qu'il ressort de notre exposé, peut être regardé comme satisfaisant : on doit le juger tel en tenant compte de la durée extraordinaire du formidable conflit qui ébranle le monde depuis 1914, et considérer qu'au début nous étions organisés pour durer trois mois et non trois ans. Rien n'autoriserait d'ailleurs une défaillance de notre part : nous continuons à être soutenus par la générosité de nos nombreux souscripteurs disséminés dans le monde entier, et par le concours de l'État, qui nous aide d'autant plus que nos charges deviennent plus lourdes. De même que l'année dernière à pareille époque, nous sommes dans la conviction que la bienfaisante action de nos admirables infirmières pourra s'exercer jusqu'au bout.

Mais quel sens faut-il donner aujourd'hui à ces mots : *Jusqu'au bout!* Est-ce la fin des hostilités qu'on doit envisager? La signature du traité de paix marquera-t-elle le terme de nos communs efforts, ou bien n'est-il pas nécessaire de regarder au delà, bien au delà?

Il serait aventureux de présenter en ce moment le tableau des misères qui suivront l'effroyable tourmente. Les conséquences des guerres d'autrefois, même de celle de 1870, apparaissent petites en comparaison des désastres qui se révèlent actuellement. Mais aussi, jadis, les conflits restaient localisés, le monde entier n'était pas partie dans la lutte; les procédés employés par les belligérants étaient rudes, mais on respectait du moins les non-combattants : personne au monde ne pouvait soupçonner la barbarie allemande de 1914, qui s'exerce sur les populations civiles comme sur les armées, pillant, dévastant, ruinant, tout ce qu'elle rencontre avec une savante méthode et un raffinement inouï. Spectacle inhumain, indigne de toute civilisation, violation odieuse des principes proclamés à la Conférence de La Haye, abominable régression vers le temps des migrations barbares aux premiers siècles de la chrétienté!

Ce qu'on voit dès maintenant, c'est le nombre considérable des militaires blessés, aveugles, tuberculeux, soignés dans nos hôpitaux, mais dont les affections nécessiteront longtemps, toute leur vie peut-être, des soins attentifs; ce qu'on voit, ce sont de nombreux prisonniers rendus à notre pays dans un état lamentable, beaucoup d'entre eux atteints de tuberculose grave; ce qu'on voit, ce sont

des populations entières du Nord envahi, évacuées par la Suisse dans le dénûment et la misère physique la plus complète; ce qu'on voit, ce sont les habitants des villes et des villages récemment libérés, dont le moral est brisé et les biens détruits. Désastre immense, dont une partie seulement apparaît aujourd'hui.

Quel champ d'action pour les cœurs bienfaisants! Avec quelle générosité, avec quel élan la France ne s'appliquera-t-elle pas, au lendemain de la victoire, à panser et à guérir toutes ces plaies! Mais n'êtes-vous pas les filles de la France et n'entendez-vous pas avoir votre part dans la grande œuvre de réparation? Ne vous sentez-vous pas attirées, appelées par vos anciens blessés, par les militaires tuberculeux, par les habitants des foyers dévastés? Cette foule innombrable de malheureux devra-t-elle tenter de se raccrocher à la vie sans l'aide des Femmes de France? Ne suffit-il pas de poser la question pour conclure que nous aurons au lendemain de la guerre, à accomplir une tâche d'une ampleur considérable, et ne serons nous pas d'accord ici même pour penser que l'Union toute entière tiendra à honneur de tenir, demain comme aujourd'hui, avec le même dévouement et la même ténacité, son rang parmi les plus grandes œuvres humanitaires et patriotiques?

On peut cependant prétendre qu'en se donnant aux œuvres d'après-guerre, l'Union sortirait de sa mission essentielle, qui est de donner des soins aux blessés des armées de terre et de mer. Il est vrai qu'aux termes de ses Statuts notre Association, de même que les deux autres Sociétés de la Croix-Rouge Française, se doit, autant qu'il y aura des combats, à nos glorieux blessés. Une interprétation rigoureuse pourrait même l'empêcher de soigner les militaires tuberculeux, les paludiques, les anémiés; mais qui donc penserait, à l'en empêcher? D'ailleurs, l'art. 1<sup>er</sup> § 2 des Statuts nous autorise à venir en aide, en temps de paix, aux victimes des désastres publics. Et ainsi, le texte qui est notre loi contient-il explicitement la faculté pour nous de secourir, aussitôt la paix revenue, les victimes de cette guerre, de ce désastre immense, de cette calamité publique, la plus grande des temps anciens et modernes.

Aucune hésitation n'étant possible, suivant notre sentiment, sur le parti à prendre, convient-il d'attendre la fin des hostilités pour se préparer, ou bien l'importance considérable et la complexité des

questions soulevées commandent-elles d'étudier dès maintenant un programme d'action ?

Ce point de vue a été examiné, et nous sommes arrivés à cette conviction que si l'on veut être en mesure de rendre à la fin des hostilités les services attendus, c'est maintenant qu'il faut rechercher les buts à atteindre et arrêter les programmes d'action. Nous avons reconstitué dans ce but notre Comité de propagande, qui prendra désormais le titre de *Comité d'action et de propagande*, et nous avons créé dans son sein une *Commission des œuvres d'après-guerre*.

Parmi ces œuvres nombreuses, étendues et variées quelles sont celles qui paraissent de nature à être recherchées par notre *Union* ?

Ainsi que l'ont indiqué nos circulaires récentes, votre Conseil central a pris le parti de s'intéresser particulièrement :

En premier lieu : aux *Militaires tuberculeux*, pour lesquels a été créée il y a plusieurs années déjà la SECTION ANTITUBERCULEUSE de l'*Union*.

En second lieu : aux *Anciens blessés*, en patronnant L'UNION FRATERNELLE DES BLESSÉS DE LA GRANDE GUERRE, association fondée en 1916 par notre Secrétaire Général, M. le DOCTEUR BOULOUMIÉ.

Enfin : aux *Foyers détruits par l'ennemi*, en patronnant l'œuvre récemment créée sous la présidence de votre Trésorier, avec ce titre : « LE VILLAGE RECONSTITUÉ. »

De ces trois branches d'assistance, les deux premières sont l'apanage de notre Secrétaire Général, M. le DOCTEUR BOULOUMIÉ. Il les choye, il les aime comme un père aime ses enfants ; il donne son temps et sa peine afin d'instituer pour elles des organismes solides et durables, et il y réussira pour l'honneur de l'*Union* et pour le sien.

Son rapport, que vous entendrez tout à l'heure vous dira tout ce qui a été fait déjà pour la lutte contre la tuberculose sous ses auspices, avec l'éminent concours du Professeur LETULLE, du savant au regard clair qui veut bien diriger, en l'absence du DOCTEUR BOULOUMIÉ, les travaux de notre Section antituberculeuse, et nous apporter l'éminent appui de son remarquable talent et de son infatigable activité. Vous connaîtrez le plan de l'œuvre considérable qui devra être édifiée au lendemain de la guerre.

Tout ce que je dirai ici même de cette question si grave, c'est qu'il est du devoir de tous les

Français et de toutes les Françaises de mettre au premier plan de leurs préoccupations les moyens à employer pour lutter contre le fléau redoutable qu'est la tuberculose : les ravages qu'elle a causés jadis sont peu de chose en comparaison de ce qu'ils sont actuellement dans les rangs de l'armée, parmi les prisonniers libérés et les populations évacuées des régions envahies ; et que ce ne sera pas trop des efforts combinés de l'État, des villes, des particuliers, des Associations antituberculeuses, des *Croix-Rouges* enfin, pour enrayer le mal. Jamais les efforts ne seront trop grands, jamais pour les tuberculeux on ne fera assez. Vous partagez, j'en suis certain, notre conviction fondée sur les nombreux faits dont personne, hélas ! ne peut contester la réalité, et vous nous suivrez dans notre intention de développer après la guerre, suivant l'état de nos ressources, le nombre et l'importance de nos établissements antituberculeux.

Dans un autre ordre d'idées, M. le DOCTEUR BOULOUMIÉ a pensé que l'*Union des Femmes de France*, associée aux autres Sociétés de la *Croix-Rouge* et à diverses grandes œuvres militaires, pourrait jouer un grand rôle social. Il ne s'agira plus ici de soins médicaux à donner, mais de fraternité et de solidarité.

Si, dans la plupart des centres d'habitation, on recherchait un local, un *Cercle du Soldat* où les anciens blessés de la guerre de 1914, combattants d'hier rendus à la vie civile, souvent sans conseils ni appui, pouvaient venir se retrouver ; si, dans ce local, ils pouvaient rencontrer, à côté du charme des causeries familières, l'utile conseil pour la recherche d'un emploi et l'aide pratique pour le trouver ; des avis judicieux en cas de difficultés pour leurs intérêts ; mieux encore, l'assistance matérielle donnée avec discernement, quels services ne rendrait-on pas à nos glorieux défenseurs ! Et que de bien pourrait-on faire à leur moral comme à leur santé !

Telle est la noble idée du DOCTEUR BOULOUMIÉ ; il vous en exposera la genèse et la réalisation, puisque l'UNION FRATERNELLE DES BLESSÉS DE LA GRANDE GUERRE est fondée depuis l'an dernier.

En créant comme vous l'avez fait déjà dans un certain nombre de villes, à Paris, à Saint-Denis, à Lyon, à Cannes, à Nice et ailleurs en France et en Algérie, des *Cercles de Soldats*, vous avez commencé, Mesdames, à établir sous une forme simple l'insti-

tution d'avenir qui servira de liaison entre la *Croix-Rouge* et cette nouvelle œuvre : les *Cercles de Soldats* répandus dans toutes les villes et dans les communes d'importance moyenne pourront devenir, une fois la paix revenue, les centres de réunion de l'*Union Fraternelle*. Puisse ce projet devenir réalité !

### Reconstitution des foyers détruits par l'ennemi.

L'œuvre de destruction poursuivie sans relâche par les Allemands depuis le début des hostilités a semé la désolation et la ruine parmi les populations d'innombrables localités du Nord et de l'Est : *désastre public* immense qui fait saigner le cœur de la France et émeut profondément le monde civilisé.

Des villes sans défense, de paisibles villages incendiés en grand nombre, tous les meubles, tous les approvisionnements volés ou détruits, les Banques pillées, les arbres fruitiers coupés, les sources et les puits empoisonnés, la population valide emmenée en esclavage, des jeunes filles arrachées à leurs parents, obligées de suivre les convois livrés à la fantaisie des hobereaux insolents et des brutes qu'ils commandent..., voilà la méthode perfectionnée, celle dont leur Bernhardt a préconisé l'abominable usage : pratiques monstrueuses qu'ils appliquent là où ils ne peuvent plus tenir, barbarie sans nom qui dépasse en horreur tout ce qu'on pouvait concevoir.

Que l'œuvre de reconstitution s'impose et qu'il y faille employer, une fois la paix revenue, tous les dévouements individuels et toutes les ressources disponibles, c'est là une nécessité première, un devoir sacré auquel notre *Union des Femmes de France* n'entend pas faillir, son Conseil central ayant déjà décidé qu'aussitôt la paix revenue et les blessés évacués, son matériel hospitalier serait réparti par moitié entre les tuberculeux militaires et les habitants des foyers détruits.

Mais d'ici là des mois passeront, et en attendant l'heure des réparations et des restitutions nécessaires, l'*aide immédiate* est instamment attendue : combien de malheureux habitants de l'Oise, de l'Aisne, de la Somme sont là, dans le dénûment le plus complet, espérant qu'on vienne à leur secours !

Pour assister sans perdre de temps nos chers compatriotes, l'*Union des Femmes de France* s'est

associée, ainsi que nous le disions, à l'œuvre du VILLAGE RECONSTITUÉ.

De concert avec cette Association, qui est placée sous le patronage des trois sociétés de la *Croix-Rouge*, l'*Union* a voulu concourir à la construction de *dispensaires* (baraquements en bois) où pourront loger des infirmières de la *Croix-Rouge*, qui auront pour mission de donner des soins aux habitants malheureux et de leur distribuer des secours en nature : nourriture, vêtements, linge, mobilier s'il est possible.

Le premier *dispensaire* sera bientôt édifié à Noyon ; nous avons désigné deux de nos infirmières pour aller dans cette région porter le bienfait de nos soins et de nos secours en nature, pour y porter aussi le réconfort moral dont ces populations malheureuses ont si grand besoin.

Ce sera un honneur pour l'*Union* d'avoir saisi, sans hésitation aucune, la nouvelle occasion qui lui était offerte de faire le bien. Son exemple sera suivi : nous avons, en effet, des raisons de penser que les prochains dispensaires qui seront installés à Aveluy, près d'Albert, (Somme), à Lassigny, et bientôt sans doute dans la Meuse, verront venir les infirmières des autres Sociétés de la *Croix-Rouge* qui, elles aussi, ont donné leur patronage au VILLAGE RECONSTITUÉ.

Dans les régions récemment délivrées de l'occupation ennemie, nos efforts tendent en ce moment à réinstaller et à pourvoir du nécessaire nos Comités de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, tous ceux dont dépendaient les formations hospitalières aujourd'hui libérées, dont les lits, le mobilier, les pansements, la pharmacie, les instruments ont été détruits ou volés par les Allemands.

Nous ferons d'autre part le nécessaire pour remettre en état nos formations voisines du front qui, bien que situées en deçà de la ligne de feu ont tant souffert, elles aussi, de la guerre.

C'est ainsi qu'apparaît à nos yeux, dans un avenir plus ou moins prochain, le programme à mettre en œuvre par notre *Union des Femmes de France* :

POUR LES MILITAIRES TUBERCULEUX : des hôtels sanitaires, des colonies agricoles, des sanatoriums, *au bord de la mer* pour la tuberculose osseuse, *à la montagne* pour les cas les plus nombreux, *à la campagne* pour certaines affections graves.

POUR LES ANCIENS BLESSÉS : des cercles de soldats répandus sur tout le territoire.

POUR LES HABITANTS DES FOYERS DÉVASTÉS : des soins médicaux, des secours en nature, de l'assistance morale.

Notre œuvre d'avenir se manifeste ainsi d'un ampleur considérable, avec des perspectives de développement à peu près indéfinies.

Vous y avez pensé en même temps que nous, Mesdames, et vous n'avez pas attendu pour y réfléchir notre lettre-circulaire du 20 mars dernier, où nous exposons nos projets. Certains Comités ont envisagé les œuvres d'après-guerre selon des vues différentes des nôtres, préférant par exemple s'attacher à la rééducation des mutilés. Nous approuvons sans réserve ces intentions, comme vous approuvez les nôtres, nous en sommes convaincus; nous resterons étroitement unis pour concourir, sous une forme ou sous une autre, à la grande œuvre de réparation des désastres causés par cette abominable guerre. La tâche sera immense, elle demandera pour de longues années le concours de toutes les bonnes volontés, c'est une chose certaine aujourd'hui. Vos Comités s'arrêteront au mode d'assistance répondant le mieux à leurs moyens d'action, à leurs ressources matérielles et scientifiques, à la nature du climat, etc... Il est infiniment souhaitable, néanmoins, que tous concourent à la lutte contre la tuberculose et à la reconstitution des régions dévastées.

Mais pour faire œuvre utile, n'est-il pas nécessaire dès maintenant de faire certaines dépenses, d'acheter ou de louer des terrains, de constituer des approvisionnements, d'aménager des locaux ?

A cet égard, Mesdames et Messieurs, je rappellerai les principes : autant que dureront les combats et aussi longtemps que les blessés occuperont nos hôpitaux, nos ressources doivent leur être consacrées. Les dons que nous recevons de la générosité publique et les subsides importants que nous remet l'État ne sauraient avoir une autre destination. Il suit de là que les Comités ne peuvent engager actuellement des dépenses pour les œuvres d'après-guerre que s'ils obtiennent par leur propagande des fonds particulièrement destinés à ces œuvres, ou bien si les ressources liquides dont ils disposent excèdent sensiblement leurs charges hospitalières, ou encore s'ils n'ont pas d'hôpitaux à gérer.

En tout cas, ce que nous pouvons et ce que nous devons faire dès maintenant, c'est d'arrêter des programmes et de nous préparer à rendre les services qu'on attend de nous; et il est toujours possible d'ailleurs de créer, ainsi que nous l'avons fait au Conseil Central, des œuvres filiales placées sous le patronage de notre Association.

Ce sont là des questions de forme. Elles doivent retenir notre attention, parce qu'elles touchent à notre raison d'être, au but poursuivi par notre Association. Elles ne sauraient arrêter notre essor. Le point de vue essentiel est que l'Union des Femmes de France, après avoir soigné ses blessés, continue son action bienfaisante en secourant, après la guerre, les victimes de cet effroyable désastre.

Elle ne pourra le faire que si elle dispose de ressources considérables, et il faudra, pour les obtenir, et des programmes bien établis et de grands efforts de propagande. Que chacune de vous, Mesdames, travaille dans ce but. Faites connaître nos intentions, publiez-les, appelez sur nos projets l'attention du public. Il vous entendra parce qu'il se rend compte de grands services rendus par l'Union des Femmes de France et qu'il sait son organisation assez forte aujourd'hui pour que l'œuvre mérite d'être perpétuée.

Les concours ne nous feront pas défaut : en dehors de ce que pourra donner dans l'avenir la générosité des particuliers, nous pensons pouvoir compter, dans l'avenir comme aujourd'hui, sur l'aide financière de l'État, qui nous connaît et apprécie les efforts de nos admirables Infirmières, véritables collaboratrices du Service de Santé. S'il le fallait, enfin, nous irions au dehors solliciter les cœurs généreux du Nouveau-Monde, de cette Amérique qui, dans un élan splendide, est venue défendre avec nous la Liberté contre le Despotisme militaire; de ce puissant pays où se concilient d'une manière si admirable le sens des intérêts et la noblesse des idées, de la patrie de Washington et de Lincoln, qui se souvient de Rochambeau et de La Fayette, et vient combattre pour notre indépendance comme nous avons combattu jadis pour la sienne! Là-bas nous ne trouverons pas de neutres, mais de nombreux et ardents amis de notre cause, qui est celle de la France.

M. TRÉLAT,

Maître des Requêtes honoraire au Conseil d'État,  
Trésorier de l'Union des Femmes de France.

## ALLOCUTION DE M<sup>ME</sup> BEAUREGARD

DIRECTRICE DU PERSONNEL

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous ne pensions pas, lors de l'Assemblée solennelle de l'année dernière, première assemblée de guerre, devoir en tenir une nouvelle qui ne fût point au moins baignée des rayons annonciateurs de la paix. Telle est cependant l'obligation où nous nous trouvons et que rend impérieuse la succession d'événements si importants pour notre Œuvre que nous ne saurions les passer sous silence.

Notre plus belle victoire durant cette année a été de maintenir nos formations, ainsi que nous vous le demandions à la dernière assemblée, et cela grâce au concours de toutes nos collaboratrices aussi dévouées que persévérantes. Le personnel de nos hôpitaux et de nos équipes a « tenu » avec une endurance qui, pour quelques-unes, devient tout proche du miracle, car elle date des premiers jours de la mobilisation, mais il y a des grâces spéciales pour celles soutenues dans un tel labeur intensif et si prolongé; les services pour les autres est si grand, si élevant, qu'il comporte des sources intenses de rafraîchissement et de joie dominant l'usure et la peine.

Notre dernier *Bulletin de Guerre* vous a tenus au courant de notre Œuvre présente et de nos projets futurs (œuvres d'après guerre).

En première page, le bulletin nécrologique nous fait connaître les pertes cruelles éprouvées ces derniers mois; nous adressons à la mémoire de nos chers collaborateurs un pieux souvenir, bien faible témoignage de notre reconnaissance que nous leur donnons ici.

Aux pages suivantes, vous y avez trouvé les noms de nos infirmières auxquelles les distinctions ont été accordées par le ministère de la guerre : légion d'honneur, croix de guerre, médailles des épidémies. Le palmarès qui vous sera lu dans un moment nous remplit d'une bien légitime fierté.

L'intéressant et très détaillé rapport de l'amiral FOURNIER, qui avait bien voulu se mettre à la tête de notre équipe de Roumanie, ne nous permettait hier

encore que d'y ajouter un mot : l'espoir prochain du retour de toutes ces vaillantes. Aujourd'hui, nous avons la joie de les revoir parmi nous. Seules Mlle FLOURENS et Mme NICOLLET ont retardé leur départ pour raison de service.

De notre personnel dans les hôpitaux militaires, nous sommes heureux et fiers de dire ici publiquement à quel point leurs services ont été appréciés. Officiellement comme officieusement, nous avons reçu des éloges répétés qui peuvent se résumer avec un laconisme qu'on appréciera « services très remarquables et sérieux ».

De nouveaux statuts, très soigneusement étudiés, ont paru récemment, réglant pour les infirmières de la Croix-Rouge les services dans les hôpitaux militaires, ces statuts établissent les obligations de notre personnel infirmières envers le Service de Santé : engagements, fonctions, tenue, etc., je signale tout particulièrement ce point de la tenue, car nous désirons vivement que le port du costume et les insignes de notre Société soient strictement observés, et nous prions nos directrices et présidentes de faire observer cet *article 10* du règlement.

Nos équipes de Salonique ont continué, sous la direction de notre infirmière-major générale, chère Mme BRUNET, un service régulier, particulièrement pénible l'été dernier, où la santé de beaucoup de nos infirmières a été fort éprouvée par le paludisme et autres maladies sévissant en Orient, quant au moral il n'en est pas moins resté comme toujours admirable.

Du remarquable rapport de Mlle BRUNETON, que nous avons entre les mains, et qui mêle une sorte d'*humour* héroïque au détail des difficultés de mille natures avec lesquelles chaque journée de l'infirmière d'Orient demande un corps à corps incessant, nous relevons l'émouvant récit du dernier Noël :

« Le sapin était représenté par un figuier trouvé à grand peine dans un pays qui manque d'arbres; orné à la fortune des bagages, il fit pourtant bonne figure cet arbre de Noël et rappela aux exilés la Patrie absente. Si mal installées dans le provisoire, manquant de tout, nous faisons nous semble-t-il, dit

Mlle BRUNETON, si peu de choses pour eux, si peu ! Ils nous remercient du regard pourtant, simplement d'être là, *d'avoir quitté le pays pour partager leur exil*. Et le mot qui termine ces souvenirs, vaut aussi d'être rapporté ici, car il contient Mesdames, sous une forme familière et trop modeste la philosophie, ou si vous préférez l'idéal de notre apostolat « Partager l'exil de nos poilus, vaincre leur cafard et le nôtre, aura été notre fait de guerre aux Dardanelles. »

Notre seconde équipe là-bas, conduite par Mlle Jeanne DE JOANNIS, a eu elle aussi une lourde tâche ; atteinte par la fièvre typhoïde elle a, grâce aux soins de sa sœur et de ses dévouées compagnes, recouvré la santé. Le général SARRAIL visitant la malade, a distingué la plus jeune sœur prodiguant ses soins à son aînée, une mutuelle sympathie naquit et nous avons l'honneur et le plaisir d'adresser ici aujourd'hui aux nouveaux époux, nos souhaits les meilleurs de bonheur et de santé.

Avec vous, Mesdames, nous envoyons un salut ému au personnel de nos équipes des bateaux-hôpitaux, ramenant d'Orient en France, les blessés et malades ; leur bonne volonté, leur dévouement, leur héroïsme, le mot n'est pas trop fort, est constant. On sait à quel point le danger des traversées s'est accru dans ces derniers mois, des exemples malheureusement trop répétés ont démontré que nos ennemis ne respectent pas le drapeau sacré de la *Croix-Rouge*. « Les Allemands ont annoncé leur » détermination de faire la guerre aux Navires-Hôpitaux » m'écrit de Toulon une de nos infirmières du *Sphinx*, Mme JOURDAN, « malgré cela nous » sommes décidées à continuer notre rôle ici et à » rester à bord, *advienne que pourra* ».

Et toutes sont ainsi : calmes, résolues devant un danger si imprévu en vérité, si traitre qu'il suffirait à anihiler bien des énergies habituées à d'autres batailles, pour elles le devoir parle plus haut, c'est pourquoi nous leur envoyons un message d'admiration tout particulier.

Des provinces envahies, nous avons pu, à la faveur des rapatriements successifs et récents, savoir ce qui se passait dans ce cher pays toujours plus prêt de nos cœurs dans son infortune.

C'est ainsi que le rapport de Mme DERAISME nous livre l'histoire de l'hôpital d'Avesnes. C'est à la vérité une page d'histoire que le récit de l'arrivée de l'armée ennemie dans la ville et le bombardement de l'hôpital pendant lequel Mme RAU, notre

présidente et directrice, fit mettre ses blessés sous des matelas, tandis qu'elle-même et ses infirmières restaient assises sur des chaises ; petit exemple d'immense courage, qui leur valut d'un officier anglais qui avait refusé d'être protégé, « parce que les infirmières ne l'étaient pas », ce témoignage :

« Les Femmes françaises sont braves. »

D'ailleurs, sa tenue devait arracher à nos ennemis eux-mêmes un de ces hommages dont la sincérité ne trompe pas, ce fut le gouverneur d'Avesnes, Von MERING, qui le rendit un jour en disant : « Il y a un homme ici, c'est Mme RAU. »

Rapatriée il y a quelques semaines, cette femme admirable, atteinte dans ses affections les plus chères, par la mort de son mari d'abord, d'une fille qu'elle n'a pu revoir, a dû s'aliter et est encore bien faible.

Quand à Mme DERAISME, elle a accompli le tour de force inouï qui nécessitait autant d'endurance physique, que de courage moral, de passer en France et retourner dans le Nord, à *trois reprises* à travers les lignes allemandes et les nôtres. La première fois, elle avait fait la promesse à l'un de ses blessés mourant de porter à Paris une lettre à la mère de ce petit soldat, elle partit à bicyclette et, pendant bien des jours, elle dut se cacher avant de pouvoir franchir les lignes de l'ennemi, mais, persévérante, arriva à déjouer la surveillance des sentinelles et accomplir sa mission.

A ces deux femmes nous adressons l'hommage de notre admiration.

A Amiens, Villers-sur-Coudon, Estrée, Compiègne, nos infirmières ont été appelées à accueillir et soigner les rapatriés des régions reconquises, pour la plupart composés d'un lamentable déchet humain de vieillards hospitalisés dans une misère profonde ; nous aurons là encore, un effort à apporter dans un avenir que nous souhaitons prochain pour notre réoccupation du Nord, déjà nous le préparons : des équipes n'attendent que le moment de partir, heureuses d'être les premières à rendre en assistance et en affection à nos martyrs un peu de ce qu'ils ont soufferts pour nous.

Notre Œuvre anti-tuberculeuse est inscrite au premier rang de nos réalisations d'après guerre ; un pas a été fait dans ce sens par la création des jardins potagers des hôpitaux de province ; le jardinage, la culture, l'horticulture, distractions agréables et utiles peuvent devenir un des moyens les plus efficaces de la lutte contre cet ennemi intérieur du pays et qui

touche par ailleurs à l'un des problèmes les plus vitaux de demain, on peut dire d'aujourd'hui : « le retour à la terre ». Petites causes, grands effets, dit le proverbe, c'est l'occasion de l'appliquer et de poursuivre ici à côté des installations spéciales dans les *sanatoria*, ces créations ayant donné d'excellents résultats, telle notre belle formation de Tonnay-Charente, colonie sanitaire agricole qui en est un modèle et due à l'initiative de notre secrétaire général, le docteur BOULOUMIÉ.

En terminant, Mesdames, permettez-moi de vous soumettre un projet qui obtiendra votre approbation, nous n'en doutons pas, et que nous serons heureux d'étendre à tout notre personnel infirmières : c'est la création d'une mutualité pour les infirmières de l'Union des Femmes de France, ayant pour but de grouper celles-ci et de conserver parmi elles les liens de solidarité, de les tenir au courant des questions pouvant les intéresser et de venir en aide, par des indemnités de maladies, à celles qui auraient besoin d'être soutenues. La mutualité est la forme la plus délicate, la plus touchante, créant ainsi une égalité entre elles toutes ; les fortunées d'une façon toute discrète apportent ainsi à la cause commune la part matérielle dont quelques-unes sont privées, qui cependant nous donnent aussi un si bel exemple d'abnégation, d'oubli de soi-même, de sa-

crifices insoupçonnés. Nous ne doutons pas que toutes les infirmières ne tiennent à se réunir dans un sentiment de solidarité comme membre de cette Association. En province, chaque Comité pourra devenir un centre de section relevant directement de la Société et participant à ses avantages. Nous serons heureuses de la réalisation de ce projet dont nous étudierons les statuts avec soin.

Tel est Mesdames, pour l'année écoulée, troisième de guerre, l'aperçu de la tâche à laquelle notre personnel a apporté ses efforts, sa tenacité, sa valeur.

Aller au front, à ce front aussi mobile que l'Océan, s'embarquer sur la mer qui jamais ne mériterait mieux son renom de perfidie, c'est le désir que nous entendons le plus souvent exprimer et cela avec une ardeur de dévouement et de sacrifice que l'habitude prise ne nous empêche pas d'admirer toujours autant.

Ne nous laissons point, Mesdames, de reconnaître et de le proclamer : les femmes ces « Croisées modernes » ont mis dans les horreurs d'une guerre sans pareille, quelque chose de nouveau : l'exemple de la force dans la faiblesse, et du tranquille courage qui s'égale à l'héroïsme et le surpasse quelquefois.

A. BEAUREGARD  
Directrice du Personnel





## RAPPORT DE M<sup>ME</sup> BARBIER-HUGO VICE-PRÉSIDENTE

MESDAMES, MESSIEURS,

**A** LA veille d'entrer dans la quatrième année de guerre, non seulement l'activité de nos groupes et de nos comités du Gouvernement militaire de Paris ne s'est pas ralentie, mais il n'en est pas un seul qui ne s'ingénie à servir de son mieux les blessés, les soldats et les victimes de l'époque tragique où nous vivons.

C'est un grand honneur et une grande fierté pour la vice-présidente chargée de coordonner les travaux de nos groupes de Paris et de nos comités de la banlieue, de rendre hommage au zèle intelligent et à la propagande féconde de leurs présidentes et de leurs conseils d'administration.

Si nos obligations sociales croissent chaque jour, nos présidentes sont amenées à s'intéresser le plus qu'elles peuvent à presque toutes les Œuvres de Guerre.

Elles savent qu'elles ne doivent point oublier que le but primordial de notre Société est la préparation et l'utilisation des moyens de secours qui peuvent être mis à la disposition des blessés ou malades de l'armée.

Aussi, ont-elles toujours veillé à ce que leur premier souci et celui de leur entourage fût d'assurer à la grande œuvre de nos hôpitaux son meilleur fonctionnement.

Leurs groupes et comités ont donné à nos formations des infirmières aussi instruites que dévouées.

L'éloge qui est le plus agréable à nos présidentes, nous le savons, ce n'est pas celui qu'il est juste de faire d'elles-mêmes, c'est celui que nous faisons avec elles et d'après elles, de leurs collaborateurs et de leurs collaboratrices, qui furent si appréciés, si utiles à notre Œuvre.

Nous exprimons à tous notre plus vive gratitude, et nous remercions particulièrement les organisateurs de réunions, matinées, ventes, concerts, qui furent parfois si brillants, si fructueux, ainsi que les conférenciers qui, répondant à notre appel, vinrent avec nous, très souvent, féliciter et encourager nos groupes et comités en leur demandant d'augmenter sans cesse le nombre des adhésions à l'U. F. F.

J'ai promis de ne nommer personne, mais tel membre de notre Comité consultatif, que vous connaissez fort bien, fut assidu à toutes nos réunions et ne cesse, depuis les premiers jours de la guerre, de nous seconder avec empressement.

Vos distingués conférenciers ne diront jamais assez combien vos efforts, Mesdames, sont dignes de la faveur du public. Particulièrement dans le Gouvernement Militaire de Paris, il n'est pas une adhérente à l'Union qui n'ait plus ou moins voulu collaborer elle-même, personnellement, à l'envoi de paquets aux soldats du front et aux prisonniers.

Toutes les souffrances, toutes les infortunes, nous ont trouvées prêtes, Mesdames, à essayer de les secourir.

Vous avez cherché et trouvé des vêtements à donner, des vivres à distribuer aux réfugiés, aux habitants des pays reconquis et, avec une prédilection toute naturelle, vous avez tenu à vous occuper des enfants malheureux.

Soyez sûres que les soldats absents du foyer domestique vous ont bénies et vous bénissent chaque jour d'aider ainsi leurs femmes et leurs mères.

Ah! sans doute, vous avez élargi votre centre d'action jusqu'à sortir quelquefois des limites de vos forces, et peut-être de nos statuts, mais qui donc pourrait vous le reprocher?

La plupart de nos groupes et comités ont des œuvres qui s'efforcent à l'envi d'atteindre ce double but : travailler pour les chers poilus et aider leurs femmes, privées de leurs soutiens, à rapporter quelque argent à la maison.

La cantine de l'Œuvre des Trains de blessés, de la Courneuve, la cantine de la gare de l'Est, la cantine des Chantiers, à Versailles, la cantine de la rue du Luxembourg, sont justement célèbres.

Le cercle national du Soldat de Paris que nous patronons, le cercle et le Foyer du Permissionnaire, de la rue de l'Abbaye, ceux de Belleville, de Boulogne, les cercles de Rosny, de Saint-Denis sont confortablement installés; les soldats y sont maternellement traités et ces cantines et ces cercles peuvent servir de modèles à nos groupes et comités qui

tenteront, comme nous l'espérons, de fonder des œuvres analogues.

La plupart de nos groupes ont contribué au magnifique résultat de la vente de l'Union de décembre 1916. Leurs présidentes, entourées de nombreuses vendeuses ont fait merveille.

Enfin, tous nos groupes et comités du gouvernement militaire de Paris ont participé, sans se lasser jamais, aux diverses « journées » et ils ont su s'assurer de fidèles concours.

Rien que dans les divers arrondissements de Paris, la moyenne des recettes obtenues par les vendeuses choisies par l'U. F. F. a toujours atteint 135 à 140.000 francs et nous espérons bien que, la dernière vente d'insignes pour l'armée d'Afrique et nos troupes coloniales, obtiendra un même succès.

Nous serons heureuses, Mesdames, Messieurs, de faire valoir dans le Bulletin qui contiendra le compte rendu de cette Assemblée, les services rendus plus spécialement par tel groupe ou tel comité.

Nous aurions été charmées d'en dire au moins quelques mots, comme l'an dernier, mais chacun d'eux mériterait, quel que soit son plus ou moins d'importance, d'être nommé avec une mention particulière et, de plus; il arrive parfois que la plus petite obole, que le plus modeste concours ont une valeur morale plus grande que le don le plus généreux, que la collaboration la plus haute.

Comment faire?

Il n'y a qu'un moyen c'est de garder l'anonymat, même pour celles et ceux d'entre nous qui ont fait le plus de bien, et de mettre en commun nos services, de louer leur ensemble, puis, d'en faire honneur à l'Union des Femmes de France et d'en offrir l'hommage à la Patrie.

### Annexe.

**1<sup>er</sup> Arrondissement.** — A la suite des deuils les plus cruels et les plus glorieux, Mme CHEDEVILLE a dû donner sa démission de présidente du Groupe. En lui renouvelant ses condoléances émues, le Conseil Central rappelle sa nomination de présidente d'honneur et garde le souvenir de ses services.

Dès le début de la guerre, Mme CHEDEVILLE avait veillé, elle-même, à toute l'installation de l'hôpital ouvert par le Groupe du 1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>., à la Cour des Comptes.

Mme TIRLOT, qui a trouvé dans Mlles Suss et CARTON secrétaires du groupe, des auxiliaires précieuses a bien voulu accepter de diriger l'U. F. F.

du 1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>., pendant la guerre. Nous sommes sûres que la sympathie qui entoure la femme du colonel TIRLOT et les satisfactions qu'elle aura, en constatant le développement et les succès de nos œuvres, l'engageront à rester présidente définitive; c'est le vœu de son Conseil d'Administration que nous ne faisons qu'appuyer et c'est celui de Mme FABRY, présidente d'honneur de notre Comité de Caen qui venant habiter le 1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>., par suite de la nomination de son mari à la Cour de Cassation, nous a promis pour le Groupe, le concours de son expérience et de son autorité.

A l'ouvrage, sous la direction de Mme LASSIS, les séances de travail continuent à être suivies régulièrement. M. LEROY, directeur de la Cartoucherie Française, un des premiers bienfaiteurs de l'hôpital, donne un exemple à ceux qui peuvent le suivre: il s'engage à verser mensuellement à l'U. F. F. jusqu'à la fin des hostilités une somme importante.

**2<sup>e</sup> Arrondissement.** — Madame MAREST, présidente du Groupe, continue à s'occuper de la lingerie de l'hôpital 106. Cela ne l'empêche pas de diriger son Conseil d'Administration où elle est sûre de pouvoir compter sur les bons offices de Mmes DENIZET, LENZELER, PICARD, DENIS et de Mlle ROBIN.

Plusieurs concerts et conférences au profit des régions reconquises, de la lutte contre la tuberculose ont donné d'intéressants bénéfices.

Le Groupe du 2<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> a 12 filleuls qu'il a pour ainsi dire adoptés et ceux-ci reçoivent par ses soins des lettres et des envois réguliers. La permanence de la rue du 4-Septembre est assurée.

**3<sup>e</sup> Arrondissement.** — Sous l'impulsion si active et si adroite de Mme HUGUENIN, le Groupe du 3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> a une intensité de vie remarquable. Mme COULOM, avec autant d'intelligence que de cœur, continue à diriger l'ouvrage d'où partent pour les soldats du front et les prisonniers des paquets nombreux.

Les efforts du Groupe, tendent surtout à bien assurer le fonctionnement de l'hôpital installé primitivement rue Turbigo et transféré rue de la Vistule.

Mme FIANT, qui est à la tête de cet hôpital, aidée par M. MOLLE, gestionnaire, fait preuve d'un dévouement au-dessus de tout éloge; elle a organisé au profit de ses blessés et malades, une vente, ayant produit 5.800 francs et une kermesse pleinement réussie.

C'est grâce à Mme la présidente du Groupe du 3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> et à sa propagande, que la cantine de la gare de l'Est est constamment ouverte et favorisée:

Mlle RICHARD peut ainsi continuer à traiter et à faire traiter autour d'elle avec les plus affectueux égards les soldats qui vont voyager ou qui viennent en permission. Malgré son esprit d'initiative, son autorité, son labeur personnel de tous les instants, Mlle RICHARD n'aurait pu suffire à son écrasante besogne sans les appuis généreux qu'on a su lui trouver, qu'on lui trouvera encore et que mérite tant son admirable zèle.

**4<sup>e</sup> Arrondissement.** — Le Groupe a été dans une situation difficile. Le Conseil Central a dû prier Mme GALLIANO, un de ses membres, d'en prendre quelque temps la direction. Lors de la fermeture de l'hôpital de la rue de Crillon, la présidente intérimaire a remis ses pouvoirs aux trois vice-présidentes : Mmes FEUILLET, GUERBER et TURCOTTI qui rivalisent d'efforts pour redonner au Groupe son ancienne vitalité.

**5<sup>e</sup> Arrondissement.** — C'est avec une prédilection constante et fidèle que le Groupe cherche à soutenir l'hôpital de la rue d'Ulm et s'ingénie à lui trouver des ressources. Mme CACHEUX, sa distinguée présidente se dépense personnellement et continuellement. La permanence, 25, quai St-Michel, l'ouvroir en plein travail, lui font beaucoup d'honneur. Le concours de Mlles Charlotte et Jeanne GARNIER est précieux, et pour le secrétariat, et pour l'hôpital, où elles s'occupent depuis le début de la guerre, de la désinfection du linge. Dès 1914, M. GLAIZE a mis son automobile à la disposition du Groupe et nous lui renouvelons l'expression de nos remerciements. Le Général KURMER, Commandant de l'Ecole Polytechnique et Mme KURMER ont bien voulu adhérer à l'U. F. F.. Le Général a été nommé président d'honneur.

**6<sup>e</sup> Arrondissement.** — Ayant le goût de l'initiative et de la responsabilité, le don de l'organisation, Mme CHABANAUD, présidente du Groupe du 6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, sait entraîner ses collaboratrices. L'activité du Groupe mérite d'être mise en lumière et les œuvres entreprises par lui depuis l'ouvroir, la cantine, la pouponnière jusqu'à l'hôpital ont une vitalité qui leur permettra de durer jusqu'au bout.

Lorsque l'Union Latine dut reprendre l'immeuble de l'Avenue des Champs-Élysées où s'était installé notre hôpital Garibaldi, Mme CHABANAUD pour le réinstaller ailleurs sut trouver les ressources et vaincre les difficultés. En janvier dernier, le Groupe du 6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> put offrir au Service de Santé, comme hôpital auxiliaire, un hôtel confortablement installé

avec jardin : c'est l'Hôpital de la Meuse, dont sa présidente assume encore elle-même la direction.

A la cantine de la rue du Luxembourg, depuis le 3 février 1915, date de sa fondation, jusqu'au 30 juin 1917, il a été servi gratuitement 76.925 repas. Mme DESTRÉES reste fidèlement à son poste et encourage ses collaboratrices assidues, dont plusieurs sont Américaines et aussi dévouées que des Françaises.

Des conférences, concerts, représentations, organisés par Mme CHABANAUD ont eu un très grand succès.

**7<sup>e</sup> Arrondissement.** — Le Groupe, sous l'impulsion généreuse et multipliée de Mme CALMETTES, se développe peu à peu : il travaille pour les Œuvres de guerre. Son ouvroir, un de nos meilleurs, a remis de nombreux objets confectionnés par lui au Siège social de l'U. F. F. et au Secours National.

Tenant à donner l'exemple, sa présidente fait un versement personnel de 450 francs par mois pour l'entretien de 5 lits et cherche à recueillir de nouveaux abonnements pour nos hôpitaux. Par ses soins, des paquets ne cessent d'être envoyés aux prisonniers.

**8<sup>e</sup> Arrondissement.** — Secondée par Mmes ESTIER et RIHOUE, vice-présidentes et Mlle Eugénie CURIE, qui s'est occupée de toutes les « Journées », Mme BERALDI, présidente, encourage sans relâche ses collaboratrices et leur donne l'exemple du dévouement et du travail. Les séances de couture sont très suivies et le Groupe du 8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> a pu fournir du linge particulièrement soigné aux hôpitaux.

Mme BERALDI a offert plusieurs fois des livres et brochures à notre bibliothèque ; elle a donné beaucoup de matériel pour les habitants des pays reconquis et elle nous aide à soutenir les *Cercles du Soldat*. Nous lui exprimons notre gratitude et nous la prions de transmettre nos remerciements aux nouveaux membres de l'U. F. F. dont elle a su obtenir l'adhésion, notamment à Mme la princesse Jacques DE BROGLIE, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur du Groupe du 8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>.

**9<sup>e</sup> Arrondissement.** — Depuis le début de la guerre, le Groupe a l'heureuse fortune d'avoir à sa tête Mme CUVILLIER, dont nous apprécions à sa haute valeur la direction pleine de tact. Nous espérons que la présidente provisoire du 9<sup>e</sup> voudra bien réaliser le vœu de ses collaboratrices en restant après la victoire leur conseil et leur appui.

La permanence de la rue du Helder continue sa

fructueuse propagande. L'ouvroir très important, que dirige Mme CUVILLIER elle-même, a rendu de signalés services depuis trois ans : il est prêt à les rendre encore et se préoccupe déjà de l'hiver.

**10<sup>e</sup> Arrondissement.** — La bienfaisante activité du Groupe, que nous avons fait remarquer déjà l'an dernier, ne se dément pas, et ses œuvres diverses, grâce à leur excellente organisation, ne font que se développer.

Bien que retenue à l'économat de l'hôpital Janson de Sailly qu'elle dirige avec une rare compétence, Mme SRIBER n'en est pas moins la présidente attentive du 10<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> et pouvant compter sur le zèle infatigable de sa vice-présidente Mme NAUDOT, sur des collaboratrices comme Mmes BLOT, SAMUEL, FREMONT, LAMBERT, NOVEL, ROSE, elle sait provoquer et recueillir de nombreux dons en nature et en espèces.

Le vestiaire pour les réformés a fait de larges distributions. Les conférences et concerts, une représentation au théâtre Albert I<sup>er</sup>, ont procuré au Groupe une importante recette.

Le Secrétariat est lourd à tenir ; l'assiduité, la bonne grâce de Mmes GAILLET et MEYER, y sont justement appréciées par tous.

**11<sup>e</sup> Arrondissement.** — Pendant ces derniers mois, Mme CODONI n'a pu, à son grand regret, à cause de sa mauvaise santé, assurer complètement la direction du Groupe, mais elle a pu s'en remettre au dévouement et à la compétence de Mme DERIVEAU, vice-présidente, de Mmes ROUSILLON et GUYARD, qui ont donné tout leur temps à l'ouvroir, et maintenu sa constante et utile collaboration aux œuvres de guerre.

**12<sup>e</sup> Arrondissement.** — Le Groupe du 12<sup>e</sup> a perdu deux de ses membres : Mme DECRESSAIN, vice-présidente, et Mme MARTINET-DEBERNARD, fondatrice du Groupe, et sa bienfaitrice. Nous rendons un nouvel hommage à leur mémoire.

Mme BELAT, présidente, devenue infirmière, se félicite chaque jour d'avoir confié la direction du Groupe à Mme BLANC, dont la générosité égale la modestie. Il n'est pas une œuvre de guerre à laquelle ne se soit intéressée Mme BLANC. Son action bienfaisante et discrète fait l'admiration de ses collaboratrices, et en particulier de Mme MATHIEU-SICAUT, qui la seconde avec un soin particulier, quoique très prise par d'autres œuvres de guerre.

De nombreux dons sont remis chaque jour aux permissionnaires de Reuilly. Plusieurs familles de

mobilisés et des régions envahies sont secourues par le Groupe, qui veille sur elles. Chaque mois partent 125 paquets pour les soldats du front et les prisonniers.

**13<sup>e</sup> Arrondissement.** — C'est grâce à la douce persévérance et à l'intervention personnelle de sa présidente, Mme GAILLEDRAT, que le Groupe progresse. Son ouvroir fait beaucoup de bien. On est exact à la permanence.

Puissent d'autres donateurs imiter la générosité de Mme GAILLEDRAT, qui continue à entretenir deux lits à l'hôpital de la rue d'Ulm, et celle de la famille POUPINEL et de la famille PARENT qui veulent bien verser tous les mois une somme importante !

Mme RIVIÈRE, vice-présidente, a eu la douleur de perdre son fils unique, aviateur, tué à l'ennemi. Nous prenons part de tout cœur à son glorieux malheur.

**14<sup>e</sup> Arrondissement.** — Mme FREY ayant dû quitter Paris a donné sa démission, mais la présidente du 14<sup>e</sup> arrondissement a laissé le Groupe en pleine prospérité.

Mme HAUVETTE, qui en avait momentanément pris la direction, a remis ses pouvoirs à Mme JOVIGNOT, qui a toutes les qualités d'une bonne présidente : compétence, tact et bienveillance. Sous son inspiration, le Groupe vient de fonder un Vestiaire pour les réformés tuberculeux n<sup>o</sup> 2, ce qui ne l'empêche pas de continuer à donner son aide la plus efficace à l'Hôpital auxiliaire n<sup>o</sup> 102.

M. le maire du 14<sup>e</sup> arrondissement et Mme BRUNOT ne cessent d'encourager l'Union des Femmes de France, et nous comptons sur leur précieux appui.

**15<sup>e</sup> Arrondissement.** — Le Groupe continue à faire régulièrement des envois aux soldats du front et aux prisonniers. Les enfants des mobilisés et les réfugiés sont secourus avec empressement.

Mme FRANÇOIS a été nommée présidente, et nous savons tout le dévouement dont elle saura faire preuve.

Mlles MEUNIER continuent à donner au Conseil d'administration leur concours discret et zélé ; elles se sont particulièrement attachées à l'enseignement, et d'excellentes infirmières sont leurs élèves.

**16<sup>e</sup> Arrondissement.** — Bien que profondément attachée à ses devoirs d'infirmière, Mlle BONNEFOUS n'en remplit pas moins avec la largeur d'esprit que nous lui connaissons et avec une compétence éprouvée, les fonctions de présidente du Groupe important du 16<sup>e</sup> arrondissement. Elle est très attentive

au progrès des œuvres qui ont entrepris de soulager les victimes de la guerre et s'efforce d'y intéresser tout son entourage.

L'*Aide Familiale*, qu'elle avait fondée dès 1914, en vue de secourir les misères cachées, offre fidèlement ses services. De plus, cent repas en moyenne par jour sont fournis à des permissionnaires.

Mlle BONNEFOUS a su organiser des permanences dans tous les quartiers de son arrondissement, grâce à l'action continue de sa vice-présidente, Mme GAY, et de sa secrétaire, Mlle VICOMTE.

Mme LUSSEAU est directrice du quartier d'Argenteuil; Mme CRUCHET, du quartier de Chaillot; Mme SOINOURY, du quartier Dauphine; Mme SEURE, du quartier Victor-Hugo; Mmes GANDAIS, DELARD, TRUBERT, ROCHEOIS, Mme et Mlle CHABERT, Mmes PÉRAULT et DELATTRE, Mmes DE SAINT-GENEST et MONSELLET, sont chacune à la tête d'une permanence où l'on est exact.

Deux poignantes conférences de Mme REBOUX sur les maux endurés par nos chers et malheureux compatriotes du Nord, ont été organisées par le Groupe du 16<sup>e</sup> dans la crypte de la chapelle de Saint-Honoré-d'Eylau, et ont eu les grands succès qu'elles méritaient.

17<sup>e</sup> Arrondissement. — Le groupe du 17<sup>e</sup> arrondissement voit progresser toutes les œuvres qu'il a entreprises, et que sa présidente stimule avec une sollicitude sans pareille.

A la Pouponnière, Mme Casimir BERGER voit ses efforts récompensés par l'augmentation du nombre des enfants : plus de 1,200 sont inscrits aujourd'hui, et les soins éclairés que leur donne M. le D<sup>r</sup> LORIN sont prodigués avec tant de bienveillance et d'affectueux conseils, que la Pouponnière est devenue très populaire.

L'Hôpital Franco-Belge, que dirige avec autorité Mme PEUVREL, secrétaire, puis vice-présidente du Groupe, peut recevoir plus de blessés qu'au début, et grâce aux libéralités de M. Fernand BOVERAT, possède une salle d'opérations qui ne laisse plus rien à désirer. M. le maire du 17<sup>e</sup> arrondissement et Mme COSNARD, donnent au Groupe un concours et un appui empressé, dont nous leur sommes profondément reconnaissants.

18<sup>e</sup> Arrondissement. — Toutes les œuvres de guerre ont trouvé chez les membres du bureau la plus obligeante collaboration.

La femme de tête et de cœur dirigeant ces travaux méritait de trouver dans le bien qu'elle fait et

encouragé autour d'elle des consolations au deuil, si terrible et si glorieux à la fois, qui vient de la frapper. En renouvelant à Mme VALLOT nos douloureuses condoléances, nous la félicitons de la prospérité de son Groupe. Elle a su stimuler encore le zèle de collaboratrices assidues, comme Mmes GARY, DE-COSTE, FERRAND, DUFOUR et PAULVE. Nous savons qu'elle peut compter à l'ouvroir sur le dévouement de Mlle ASTIER et de Mme CICE. Les paquetages pour les soldats du front et les prisonniers seront encore plus nombreux cette année.

Mmes DUGUET et AUMARD continuent à enregistrer avec soin les dons et les abonnements mensuels et elles font une propagande soutenue pour les hôpitaux, les hôteleries sanitaires, les orphelins et les cercles du soldat.

19<sup>e</sup> Arrondissement. — Le Groupe du 19<sup>e</sup> arrondissement a concentré son action bienfaisante sur les hôpitaux 190 et 198 qui lui doivent beaucoup, et leur double et vigilant directeur, M. VERGELOT, rend hommage aux services rendus par nos infirmières.

Malgré une santé chancelante, Mme MIESCH, avec un dévouement de tous les instants, assure la bonne marche du Groupe : elle peut s'appuyer sur le concours empressé de Mmes BERGEROT, GRÉBAUVAL, VUILLAUME, Félix LESIGNE et DE ROHDEN.

L'ouvroir, en ces derniers temps, a surtout travaillé pour les réfugiés et, malgré les deuils les plus cruels, Mmes BERGEROT et VUILLAUME n'ont cessé d'être présentes et d'encourager par l'exemple leurs laborieuses ouvrières.

20<sup>e</sup> Arrondissement. — Le groupe du 20<sup>e</sup> arrondissement a été pour la mairie de celui-ci un collaborateur attentif et il s'est intéressé, le plus qu'il a pu, à toutes les œuvres de guerre que lui recommandait sa vaillante présidente, Mme FRITSCH.

L'ouvroir, dirigé par Mme NARJOU, a continué sa bonne besogne et cherche à la parfaire encore.

Mme LECONTE s'occupe plus spécialement des orphelins. Mmes BERGIS et DELAVAL assurent surtout le fonctionnement régulier du vestiaire et l'envoi fréquent de paquetages aux soldats du front et aux prisonniers.

Depuis de longs mois déjà, Mme FRITSCH s'est consacrée à la direction de l'*Œuvre des Permissionnaires* et du *Cercle du Soldat* de la rue de Belleville, où l'aident, à tour de rôle, Mmes FOSSARD, BERGIS, DELAVAL, POULET, CAMUS, LITSCHIF, VISCARDÈS et Mlle CHAMPS.

Le meilleur moyen de féliciter la présidente du Groupe du 20<sup>e</sup> arrondissement du succès du *Cercle du Soldat* et du réconfort qu'y trouvent ses visiteurs, c'est de faire connaître des chiffres éloquentes : de mars 1916 à mai 1917, on compte 13,457 présences au Cercle, où 4,541 grands repas et 2,100 petits déjeuners ont été distribués à nos chers poilus.

Tous nos Comités du Gouvernement Militaire de Paris ont fait de louables efforts pour se maintenir à la hauteur de leur noble mission et provoquer des adhésions à l'*U. F. F.*

M. Jules PERRIN et M. Georges AUDIGIER ont fait, ici et là, des conférences très applaudies.

Ablon. — Sorti vainqueur de nombreuses difficultés, grâce à la fermeté et à la prévoyance de Mme CARRÉ, présidente, le Comité d'Ablon soutient de son mieux l'Hôpital 126.

Des ventes et concerts ont été organisés avec succès.

Argenteuil. — Les œuvres du Comité d'Argenteuil durent et se développent. Mme BOUTFOL, présidente, sait grouper autour d'elle des collaborateurs et collaboratrices qui se dévouent aux soldats et aux victimes de la guerre.

Aulnay-sous-Bois. — Le Comité que dirige Mme THÉROINNE veille au meilleur fonctionnement du poste de secours, de l'infirmerie de la gare, et de l'ouvroir d'où sont envoyés aux soldats du front et aux prisonniers de fréquents paquetages.

Bécon, Courbevoie, Asnières. — L'Hôpital 189 est installé chez Mme LAPIERRE, qui lui continue son généreux appui et s'intéresse avec passion à tout ce qui peut augmenter le bien-être des blessés et des malades. Le Comité et sa présidente, Mme VIVILLE, s'ingénient à trouver des ressources pour l'Hôpital 42, à Courbevoie. Les soldats nécessiteux et les enfants des mobilisés sont l'objet de leur constante sollicitude.

Boulogne-sur-Seine. — Mme GALLIANO, membre du Conseil central, a bien voulu prendre la présidence du Comité de Boulogne, et est très bien secondée par Mmes BOUREAU et TISSOT; elle arrivera à lui faire rendre tous les services que l'*U. F. F.* attend de lui.

Le *Cercle du Soldat* de Boulogne et le *Foyer du Permissionnaire des pays envahis* sont en pleine activité. M. MÉJANE, trésorier, aide les dames de l'*U. F. F.* à les rendre utiles et agréables aux soldats. Le Comité a obtenu du travail pour les permissionnaires qui en souhaitent à l'usine Renault, et ceux-ci peuvent

retourner au front avec quelque argent; ils ne partent d'ailleurs jamais sans être munis de sérieux paquetages.

Nous félicitons une fois de plus les organisateurs et remercions encore les donateurs en les priant de ne pas ralentir leur propagande et de ne pas diminuer leurs offrandes.

Champigny. — Le Comité est dirigé par Mme BORDIN, vice-présidente, qui n'est pas encore aussi bien secondée qu'elle le mérite depuis que lui manque le dévouement de Mlle RENNES, dont nous regrettons la démission.

L'admirable tenue de l'hôpital est due à Mme MAGNIER et à son habile administration.

Charenton. — Le Conseil Central a dû accepter avec beaucoup de regrets la démission de Mme LAMBERT, présidente, qu'un grand surmenage condamne au repos.

Dès le début de la guerre, Mme LAMBERT avait organisé l'hôpital : elle en prit et garda la direction jusqu'en mai dernier. Nous lui sommes profondément reconnaissants de son labeur fécond et nous remercions Mme DUCASSE, femme du vaillant colonel, d'avoir bien voulu la remplacer; elle fait honneur elle aussi, par sa compétence, au Comité de Charenton qui peut se développer davantage encore. Mme WESTPHAL a bien voulu accepter la présidence du Comité pendant les hostilités et nous lui savons gré de si bien remplir ces fonctions.

Châtillon-sous-Bagneux. — Ce Comité, en formation au moment de la guerre, semble prendre un nouvel essor sous le patronage des dames du Comité de Malakoff. L'hôpital 141 des Sœurs de Sainte-Anne a contribué à faire connaître les bienfaits de la *Croix-Rouge* dans la région.

Gambais. — Mme BASTIEN, présidente, et Mlle LANJUN, méritent toute notre gratitude pour leur prévoyante diligence; c'est à elles que nous devons le maintien de l'hôpital.

Issy-les-Moulineaux. — Si l'hôpital continue à fonctionner d'une manière satisfaisante, c'est bien grâce à l'intelligence et la généreuse activité de Mme VALCROZE, de Mme TAREL et de leurs excellentes collaboratrices.

La propagande est faite et suivie avec un soin particulier qui donnera, nous en sommes sûres, les résultats si légitimement attendus.

Le Comité envoie de nombreux paquetages, s'intéresse aux travaux des blessés et, sous l'inspiration de Mme ASTIER, tente d'organiser un *Cercle du Soldat*.

*La Garenne-Colombes.* — Le Comité continue à trouver des ressources pour assurer le fonctionnement de l'hôpital. Mme HALLADE est une remarquable présidente, elle s'assure des collaboratrices zélées et fidèles. M. le docteur HALLADE a surveillé avec un soin tout particulier la réinstallation des salles de l'hôpital.

*Le Bourget.* — Mme MARTIN, présidente, et ses collègues du Conseil d'Administration depuis 1914, ont donné leur plus dévoué concours, leur présence la plus effective au dépôt d'éclopés; elles y ont assuré les services de la lingerie et procuré aux soldats une aide généreuse et maternelle.

*Le Perreux.* — Le Comité, très soutenu par M. le maire du Perreux et par Mme LECOCQ, a pu organiser des matinées et concerts qui lui ont permis de soutenir l'hôpital. Mme BERTHELOT, directrice de l'hôpital, s'est prodiguée et mérite notre reconnaissance.

*Le Raincy.* — La merveilleuse activité du Comité du Raincy est célèbre à l'Union; elle peut être citée comme exemple. Le Comité collabore à toutes les œuvres de guerre et les cantines de gare, les œuvres pour les réfugiés et les prisonniers, les crèches connaissent ses bienfaits. Mme BERRAUT, sa distinguée présidente, trouve plus que jamais en son mari son plus actif et son plus généreux collaborateur.

Les matinées données au cours de cette session ont rapporté près de 25.000 francs. Les cotisations, y compris 62 adhésions nouvelles, dépassent 18.000 francs. Les deux hôpitaux du Raincy ont fourni depuis le début de la guerre 85.601 journées d'hospitalisation. Nous sommes heureuses de donner ces chiffres qui font tant d'honneur au Comité de Raincy-Villemomble.

*Malakoff.* — Le Comité de Malakoff fait tout ce qu'il peut pour l'hôpital et sa présidente, Mme FOULOGNE, continue à diriger elle-même ses services avec une persévérance des plus méritoires.

*Chaville-Viroflay.* — L'œuvre accomplie à l'hôpital auxiliaire 110 depuis 1914 mérite d'être mise en lumière. Le nombre des lits a été porté de 20 à 43, à 54, puis à 60. Mme ECKERT, directrice de l'hôpital, a créé une œuvre d'assistance mutuelle par le travail, et sa « Cagnotte du Soldat » fait le plus grand honneur à son esprit d'initiative. Mme BERTRAND, vice-présidente, vient souvent à l'hôpital, où elle ne dédaigne aucune des plus modestes besognes. Le Comité de Chaville-Viroflay est reconnaissant à

M. l'abbé GUYON de laisser si généreusement à la disposition de l'U. F. F. son immeuble et son parc, et il remercie M. le docteur GAUTIER, médecin chef, d'avoir fait de l'hôpital de Chaville un centre chirurgical remarqué.

Mme VIGNES, présidente, dont la générosité discrète et l'admirable zèle ont su répandre autour d'elle l'élan et l'activité, attirer les dons et les offrandes, possède la sympathie de la municipalité et de la population toute entière. Elle a trouvé de précieuses collaboratrices en Mme POSTEL-VINAY, vice-présidente, en Mme EWALD, et garde en M. A. POSTEL-VINAY, un auxiliaire remarquable par sa bienfaisance et son assiduité.

*Meudon-Bellevue.* — Le Comité progresse encore et répond à l'attente de sa présidente, Mme BINOIS, qui lui donne tout son temps et lui prodigue l'exemple de la plus féconde activité.

Mme THÉVENOT, directrice d'un important hôpital, reste à son poste, malgré une santé que les fatigues ont rendue délicate, car elle sait pouvoir compter, pour ses blessés, sur tout le Comité, attentif à son appel. Le Comité a largement contribué à l'organisation d'un *Cercle du Soldat* et se préoccupe d'en assurer la durée, même après la guerre.

*Neuilly.* — L'hôpital de Neuilly ayant été fermé, la présidente du Comité, Mme CHUPIN, engage ses collaboratrices à s'intéresser à d'autres œuvres charitables. Si toutes ses tentatives n'ont pas réussi, elles sont toutes intéressantes; celles concernant les crèches paraissent devoir gagner le succès qu'elles méritent. De nombreuses layettes ont été confectionnées. Le Comité étudie la possibilité d'aider à créer dans les usines des chambres d'allaitement.

*Noisy-le-Sec.* — Le Comité de Noisy-le-Sec s'efforce à faire œuvre personnelle. S'il n'a pas de formation sanitaire, il fait à l'hôpital de Pantin des dons importants; de plus, il envoie une centaine de paquets tous les mois aux soldats du front et aux prisonniers. Il cherche en ce moment, sur l'initiative de sa présidente Mme GAY, qui se multiplie, les meilleurs moyens d'organiser une crèche et un *Cercle du Soldat*. Nous félicitons le Comité de Noisy-le-Sec de ses progrès constants.

*Pontoise.* — L'hôpital, réinstallé dans le quartier de cavalerie, fait honneur aux personnes qui l'ont organisé. M. CAVILLIER et nos infirmières y consacrent tous leurs efforts. L'entente entre tous les membres de la *Croix-Rouge Française*, dont les trois sociétés joignent ici leurs efforts, est parfaite.

*Palaiseau.* — En dépit des difficultés, Mme DALISSIER, présidente, n'abandonne pas la surveillance de l'hôpital et ne cesse d'engager son Comité à en assurer le fonctionnement par une propagande plus active. L'hôpital a rendu de grands services au moment de l'explosion de Massy-Palaiseau. Mme SIMART est la collaboratrice la plus attentionnée de Mme DALISSIER.

*Pantin.* — Le Comité n'aurait pu faire face aux dépenses considérables nécessitées par son important hôpital sans de généreux donateurs décidés à le soutenir jusqu'au bout. Nous leur exprimons notre reconnaissance à tous, et en particulier à M. et Mme DELIZY, pour leur fidèle concours, et à M. MIROUËL, qui, outre ses libéralités constantes, a bien voulu, depuis 1914, assumer la lourde charge d'économiste.

Mme LEPICARD dirige l'hôpital de Pantin avec une remarquable compétence et un mérite d'autant plus grand que son mari, médecin chef, très souffrant par suite de surmenage, ne peut plus assurer aussi régulièrement qu'au début de la guerre son service à ce même hôpital.

La municipalité témoigne au Comité et à sa présidente, Mme CHAUSSEZ, qui se multiplie pour toutes les œuvres de guerre, une bienveillance dont sont dignes, à tous égards, les membres de notre association, si actifs à Pantin.

*Rosny-sous-Bois.* — La vie intense du Comité répond à celle déployée par sa présidente, Mme TROUVAT. N'ayant pas d'hôpital, le Comité s'est consacré surtout au *Cercle du Soldat*, qui rend tant de services au dépôt des zouaves. De plus, le Comité de Rosny, ayant vu augmenter ses ressources, a eu la généreuse pensée d'offrir au Siège central une somme de 1.000 fr. pour chacune de ses œuvres nouvelles: *Section Antituberculeuse, Union Fraternelle des Blessés de la Grande Guerre, Villages Reconstitués.*

*Saint-Clair-sur-Ept.* — Le comité de Saint-Clair-sur-Ept et de Saint-Maur font de nombreux envois de lainages, de paquetages au front. Le Comité de Saint-Maur soutient avec beaucoup de mérite l'hôpital installé à la Varenne.

*Soissy-Montmorency-Enghien.* — Mme GOLESCEANO, présidente fondatrice, a donné sa démission de directrice de l'hôpital qu'elle avait organisé dès le début de la guerre. Pour le faire vivre et augmenter le bien-être des soldats elle a donné des concerts et des réunions qui ont produit de belles

recettes. Nous l'assurons de notre gratitude et nous sommes sûrs qu'elle s'intéressera toujours à la prospérité croissante d'un Comité qui lui doit tant.

Nous remercions Mme BANCELIN d'avoir accepté la direction de l'hôpital 120.

*Saint-Ouen.* — L'hôpital, que dirige Mme KORIOZOWSKY, a fourni pour l'année courante 28,896 journées. Le nombre des lits s'est élevé à 100; l'organisation d'un service de stomatologie donne d'excellents résultats.

Le Comité a déployé pendant cette session une inlassable activité. Une vente de guerre organisée à l'hôtel Terminus et sa matinée ont produit plus de 10.000 francs. Mme AUSTRUY, présidente, et les dévouées collaboratrices auxquelles elle a donné l'exemple de la persévérance méritent les félicitations les plus vives.

*Saint-Denis.* — Malgré les soins à donner à l'hôpital, le Comité n'a pas craint de fonder un *Cercle du Soldat* sur un emplacement admirablement choisi et dans un local parfaitement approprié.

Mme CAILLEUX, présidente, et les membres de son Conseil d'administration veillent elles-mêmes avec un soin tout particulier au bon fonctionnement de l'hôpital et du Cercle.

*Saint-Leu-Taverny-Bessancourt.* — L'hôpital a pu augmenter le nombre de ses lits. L'activité du groupe est remarquable. Des matinées et une tombola ont fort bien réussi. La présidente Mme AIMOND, aidée de Mme DEBRIGODE, secrétaire, savent faire aimer notre Œuvre.

Mme DELEAU, vice-présidente, est toujours à la tête de l'hôpital qu'elle dirige avec une admirable compétence. Le Comité est en pleine prospérité et a su mériter le concours des municipalités des trois communes. Nous espérons que Mme AIMOND, si cruellement éprouvée par la mort de M. le Sénateur AIMOND, Maire de Saint-Leu, trouvera dans son dévouement aux œuvres de guerre, et en particulier à la nôtre, un adoucissement à sa douleur.

*Vanves.* — Tous les membres du Comité déploient leur activité à faire vivre l'hôpital. Le Comité a pris l'heureuse initiative de faire faire à l'hôpital de la culture et de l'élevage. Comme les années précédentes, il a aidé les différentes œuvres de guerre organisées dans la Commune et particulièrement aux *Semaines d'Économies* destinées aux prisonniers de Vanves. Mme SELLER qui assure, en même temps avec la même assiduité, la direction du Comité et de l'hôpital mérite toute notre gratitude.

*Versailles.* — L'hôpital compte aujourd'hui 120 lits, et, depuis quelques mois, les soldats atteints de paludisme y reçoivent les soins les plus attentifs. Le Comité consacre la plus grande partie de ses ressources à l'hôpital.

A la cantine de la gare, Mlle MILSEN et Mme BRUNET continuent avec dévouement l'œuvre si bien commencée par Mme PERUSSEL et laissée par elle, à son départ, en si prospère état. L'enseignement donne de bons résultats et le nombre des adhésions augmente. Dix communes viennent de s'inscrire au Comité de Versailles, que Mme LEROUX, présidente, dirige avec une sollicitude toujours en éveil.

*Villeneuve-la-Garenne.* — Nouvellement reconstitué par son active présidente, Mme ARCHINARD, le Comité a rendu de grands services à l'hôpital de la Garenne-Colombes, où Mme ARCHINARD elle-même surveille la pharmacie. Les dons sont nombreux; le Comité étudie, sur la demande de la municipalité, la possibilité d'organiser une crèche pour les enfants des femmes employées dans les usines de l'Île-Saint-Denis.

*Vernouillet et Villennes.* — Ces nouveaux Comités offrent généreusement leurs ressources à l'hôpital de Médan, où leurs présidentes, Mmes PLOUVIER et MORETTE, veulent bien venir assidûment.

BARBIER-HUGO  
Vice-Présidente



## RAPPORT DE M<sup>ME</sup> H. GALLI

— DIRECTRICE DE LA PROPAGANDE —

DANS le rapport que vous allez entendre, deux difficultés se sont présentées à nous : celle de ne pouvoir dire en son entier ce que nous lisons, ce que nous devinons, dans les précieux documents qui nous sont parvenus, et celle de vous donner une nomenclature qui, bien que succincte en ses détails, n'en sera pas moins un peu longue.

Nous ajouterons que les hôpitaux n'étant point du domaine de la propagande, bien qu'ils en fassent une si excellente à notre Œuvre, nous ne parlerons ici que des Œuvres annexes créées par nos Comités de province. Notre *Bulletin*, ainsi que je vous l'ai rappelé, mentionnera dans son historique, à la fois les Œuvres de guerre et les hôpitaux créés par l'*Union des Femmes de France*.

### Première Région.

Dans cette région à laquelle nous ne cessons d'apporter, comme à celles qui sentent si durement le poids de la guerre, le témoignage de notre admiration, nous avons à saluer deux de ses présidentes revenues parmi nous : l'une d'elles qui a connu les douleurs de l'exode et assisté à la destruction de la ville martyre, Mme RENAUD, la présidente septuagenaire du Comité d'Arras dont vous avez lu, dans le *Bulletin*, le récit émouvant; l'autre, Mme RAUX, récemment rapatriée, qui a supporté les souffrances de l'invasion et que la maladie retient aujourd'hui loin de nous. Malgré la discrétion qui nous est imposée par les circonstances présentes, nous adressons à cette vaillante, dont l'énergie n'a eu d'égal que le grand cœur, nos regrets de son absence et nos souhaits pour le rétablissement d'une santé dont elle fit un si magnifique usage.

Et nous saluons aussi les absentes, celles que l'invasion a dispersées, celles qui sont encore sous le joug, nos dévouées collaboratrices d'antan, les dignes représentantes de notre Pays et de notre Œuvre en ces jours d'angoisses, où pour elles, malgré l'adversité, luit toujours l'espérance, et vers lesquelles vont nos pensées ardentes et le vœu de nos cœurs.

*Boulogne-sur-Mer.* — Sous l'active direction de Mme VOISIN, sa présidente, le Comité continue à assurer le fonctionnement des Œuvres déjà existantes : *Foyer du Soldat et du Marin*, cantine, abri de gare, ravitaillement des trains sanitaires et militaires; il donne également son patronage à l'œuvre des envois aux prisonniers.

*Calais.* — Mme BERQUET, présidente : ravitaillement des trains de blessés (août, septembre 1914), hospitalisation de 60 réfugiés belges. En dehors du service important de ses hôpitaux, a adopté 32 filleuls, soldats calaisiens. S'occupe des réformés de guerre parmi lesquels des aveugles et des tuberculeux.

*Dunkerque.* — Le dixième jour de la mobilisation, l'hôpital a été ouvert mais a dû être évacué. Les infirmières ont servi dans d'autres formations; création possible d'un abri pour réfugiés.

Par suite du bombardement, aucune initiative ne peut être prise; mais, présidé par Mme Henri TERQUEM, courageuse autant que dévouée, toujours à son poste de devoir, le Comité ne cesse de poursuivre son œuvre d'assistance et de dévouement.

### Deuxième Région.

*Amiens.* — Sous la présidence de Mme PERDRY, le Comité d'Amiens, malgré les vicissitudes auxquelles le soumet sa proximité du front, continue vaillamment sa mission et, en dehors du grand effort fait pour assurer le fonctionnement de ses hôpitaux, envoie du linge et des dons en nature aux soldats et aux prisonniers.

*Doullens.* — Mme la générale CLERC, présidente du Comité de Doullens, a établi un service d'envois aux prisonniers et aux soldats du front. Il fait également des dons aux hôpitaux militaires de la ville, où des infirmières de l'*Union* assurent le service.

### Troisième Région.

*Rouen.* — Comité des plus florissants. Sous la présidence de Mme TURPIN, a fait des dons importants aux *Foyers de Soldats* de la ville, bien qu'ayant

fondé lui-même un *Cercle du Soldat* dans la maison de Corneille, généreusement mise à la disposition de l'Union par la municipalité. Il s'occupe, en outre, de paquetages au front et pour les prisonniers ; a fait un envoi au Maroc d'une valeur importante, et participé dans une très large mesure, à la construction des baraquements d'Amiens. En toute circonstance, le Comité central, et il lui en exprime ses remerciements, peut compter sur son dévouement et sur la collaboration financière qu'il lui accorde toujours si largement.

**Bayeux.** — Grâce à l'initiative de la vice-présidente, Mme MORLAND, un *Cercle du Soldat* a été organisé, nos blessés y reçoivent le meilleur accueil.

Les Comités de *Cabourg*, de *Graville-Sainte-Honorine*, ont un important service de paquetages au front et pour les prisonniers.

**Caen** a constitué un Comité pour les œuvres d'après-guerre, il collabore actuellement à un *Foyer du Soldat*.

**Le Havre** subventionne également un *Cercle*, d'accord avec les deux autres sociétés. De plus, il a créé un établissement de bains-douches pour les blessés.

Le Comité de **Falaise** fait des dons aux *Foyers du Soldat*, et aux formations sanitaires de la place, il subventionne l'œuvre du *Vestiaire des Réfugiés*.

Présidé par Mme LEPETIT, le Comité de **Saint-Pierre-sur-Dives**, actif autant que dévoué, a organisé, après la fermeture de son hôpital, l'*Œuvre des Filleuls*, qui rend les plus grands services aux soldats de la localité et à ceux qu'elle a adoptés.

**Vire** s'occupe également des réfugiés et les hospitalise. Le Comité dirigé par Mme BERGER, a créé en outre, une cantine de gare et participe à des œuvres diverses (prisonniers, tuberculeux, etc.).

#### Quatrième Région.

Peu de Comités de la quatrième région ont pu créer des œuvres en dehors de leurs hôpitaux. Cependant **Alençon**, sous la présidence si active de Mme RIOCREUX, a hospitalisé des réfugiés et s'occupe d'une façon très suivie des tuberculeux ; l'aide apportée par notre Comité au département est très précieuse. Nous savons que Mme RIOCREUX s'occupe actuellement de créer en outre un *Foyer du Soldat*.

**Chartres** et **Château-du-Loir** ont créé une cantine de gare, rendant les plus grands services.

**Dreux** collabore à la même œuvre en faisant assurer le service par ses infirmières. Il envoie,

ainsi que le Comité de **Mayet**, des secours aux prisonniers et des paquetages au front.

**La Ferté-Bernard** a fait preuve de grande activité en secourant les réfugiés, en expédiant du linge et des vêtements au front. De nombreux dons ont été faits aux hôpitaux, principalement à Noël. Dans une pensée pieuse que nous admirons, le Comité de la Ferté-Bernard entretient les tombes des soldats décédés dans les hôpitaux militaires. Notre reconnaissance va à la dévouée présidente Mme BROCHERIEUX, qui n'est pas la seule ayant pensé à rendre un juste hommage à nos chers disparus.

L'hôpital de **Vibraye** ayant été fermé, le Comité, sous la présidence de la comtesse RENÉ DE VIBRAYE, a généreusement offert au Comité central sa collaboration aux œuvres d'après-guerre.

#### Cinquième Région.

**Blois.** — En dehors de ses hôpitaux, le Comité, présidé par Mme MAUPOIL, active autant que dévouée à l'Union, a ajouté aux œuvres déjà existantes un service de filleuls.

Outre les repas distribués aux soldats, le Comité d'**Auxerre** envoie des paquets au front et aux prisonniers, ainsi que ceux de **Couilly**, **Saint-Germain**, **Montoire** et **Joigny**, ces deux premiers ont faits des dons à l'armée. Nous constatons avec plaisir que le Comité de Joigny pense à subventionner la maison d'**Oran**. Il a également fait un don important à l'*Œuvre du Souvenir Français*.

**Montereau.** — Nous nous inclinons devant la mémoire de la distinguée présidente de Montereau, Mme DURAND, qui vient de s'éteindre victime de son dévouement. Depuis 1913, date de la création du Comité, Mme DURAND n'avait cessé d'en être l'âme, se prodiguant sans cesse, tant au chevet des blessés, à l'hôpital de **Forges**, dont elle fut la directrice très appréciée, qu'à l'infirmier de gare ; lors de la bataille de la Marne elle rendit les plus grands services et sauva la vie à des blessés venant du glorieux champ de bataille. La médaille des épidémies lui a été décernée.

Nous devons citer également le Comité de **Saint-Florentin** qui vient de répondre si généreusement à notre appel en faveur des prisonniers tuberculeux, après avoir entretenu une ambulance bénévole.

#### Sixième Région.

**Épernay.** — L'hôpital d'Épernay ayant été complètement dévalisé lors du passage des Alle-

mands, le Comité s'est mis à la disposition des hôpitaux militaires de la ville, apportant aux blessés outre les soins dévoués de ses infirmières, les douceurs, le linge, le tabac. Il a créé une caisse de secours pour les hommes des régions envahies, qui lors de leur départ reçoivent ainsi un léger pécule. Les convalescents bénéficient également d'un paquet de provisions pour la route. Si l'Union n'a plus d'hôpital à Épernay, du moins a-t-elle la satisfaction désintéressée d'être utile à un plus grand nombre de nos défenseurs.

A **Sainte-Menehould** nous avons à remercier Mme MARULAZ qui a bien voulu accepter les fonctions de présidente intérimaire. Grâce à sa généreuse initiative, la *Maison des Parents*, qui rend les plus grands services aux familles de nos blessés, vient d'être fondée. Des dons importants sont faits fréquemment aux blessés des hôpitaux militaires. Nos remerciements vont aussi aux collaboratrices de Mme MARULAZ, vaillantes et dévouées comme elle.

**Vaucouleurs.** — L'hôpital ayant été fermé, le Comité, sous l'impulsion de Mme SELIGMAN, a dirigé ses efforts vers d'autres œuvres ; envois de colis aux prisonniers, aide aux ambulances de la ville, secours aux familles de réfugiés, fonctionnement d'un ouvroir.

**Villers-Cotterets** qui, depuis les premiers jours de la guerre, n'a cessé de fonctionner activement, s'occupe en outre d'envoyer des colis aux prisonniers, de subvenir aux besoins des réfugiés, et apporte son aide aux dépôts d'écloués.

#### Septième Région.

Le Comité de **Besançon** reste un de nos meilleurs Comités, et nous en félicitons vivement sa présidente, Mme GRAND. Il distribue toujours du lait et des œufs dans les ambulances militaires et s'occupe des prisonniers.

Le Comité avait, au début de l'offensive d'Alsace, ravitaillé les trains de blessés, et pendant ces hivers a envoyé une grande quantité de vêtements et tricotés au front.

A **Beaume-les-Dames**, depuis la fermeture de l'hôpital, le Comité s'occupe d'œuvres diverses.

Le Comité de **Belfort** demeure toujours parmi les vaillants. En dehors de l'hôpital, il s'occupe d'un service important de paquetages au front. Une clinique pour les yeux, installée depuis le début de la guerre, a rendu déjà d'immenses services. Enfin Belfort contribue largement aux œuvres qui lui font

appel (réfugiés, etc.) et fait des dons importants de linge aux hôpitaux militaires et formations nouvelles.

Le Comité de **Lons-le-Saulnier**, dirigé par sa dévouée présidente, Mme BILLET, envoie des paquetages au front.

Celui de **Pontarlier**, sous l'active présidence de Mme BERTHELOT, rend les plus grands services. Nous énumérons ses œuvres : contribution à la fondation de l'*Abri du Soldat*, envois de lainages, vivres, colis de Noël au front et en Serbie. Envois mensuels de 650 paquets aux prisonniers ; repas pour réfugiés français évacués d'Allemagne et pour des réfugiés belges ; secours aux permissionnaires des pays envahis ; dons à l'armée et dons pour les aveugles ; infirmerie, *Cercle du Soldat*, donnent les meilleurs résultats. Des cours de langues anglaise, russe, italienne, espagnole, allemande, y sont organisés et sont très suivis.

Mme SCHWARTZ, la distinguée et très dévouée présidente du Comité de **Remiremont** a, en dehors de son hôpital, organisé un service très important de paquetages envoyés au front des Vosges.

Le sous-comité de **Val-d'Ajol** subvient à ce service par les envois fréquents de pansements, linge, vêtements, qui aident les défenseurs de notre chère Alsace à supporter les rigueurs du froid. Nous savons combien ils apprécient ces envois, aussi ne pouvons-nous trop louer ces utiles et généreuses initiatives.

#### Huitième Région.

Le Comité de **Bourges**, dirigé par Mme ARTIGOU, a participé à la création d'un *Cercle du Soldat* ; il fait des envois réguliers de paquetages et donne des secours aux réfugiés.

A **Luzy**, le Comité aide les familles de mobilisés, ainsi que les soldats des régions envahies, auxquels il envoie des paquetages.

**Vierzon** a créé une cantine de gare.

#### Neuvième Région.

Les Comités de la neuvième région se sont occupés de nombreuses œuvres diverses. Tous ceux que nous citons ont un service de paquetages pour le front et les prisonniers.

A **Tours**, le Comité a largement contribué à l'organisation d'un hôpital de contagieux ; il s'occupe des tuberculeux, auxquels de nombreux dons sont faits.

Mme COINTREAU, à **Angers**, reste la présidente active et dévouée que l'on connaît. Le *Cercle*, créé

avant la guerre, fonctionne toujours. Tout récemment, un dispensaire anti-tuberculeux, amené à rendre les plus grands services, vient d'être ouvert.

**Bressuire** envoie des lainages au front et a fait don de nombreux sacs à terre. Actuellement il attend des réfugiés.

**Montmorillon** suit les soldats ayant quitté l'hôpital et leur envoie du linge et des douceurs, des dons en argent sont faits aux nécessiteux.

Le Comité de **Saumur**, outre son hôpital, assure toujours les consultations gratuites aux nourrissons. Des dons de vêtements sont faits aux réfugiés belges et français.

Les mêmes secours ont été distribués par le Comité de **Thouars**, très actif, sous la direction de Mme VERRIER, présidente. L'œuvre du *Tricot du Soldat* a été créée, un service de gare a fonctionné pendant plusieurs mois, enfin le Comité assure son aide aux convalescents.

Le Comité de **Niort** est également actif. Mme BARELLE, présidente, est secondée par Mme MARTIN, vice-présidente, qui dirige la cantine de gare, parfaitement organisée. Un ouvrier fonctionne et permet la confection de paquetages pour le front et la distribution de linge pour les réfugiés. Une équipe d'infirmières est depuis le début de la guerre affectée à l'hôpital militaire.

Le sous-Comité de **Mauzé**, sous la présidence de Mme CLOCHARD, a organisé une cantine de gare.

A **Poitiers**, une aide pécuniaire est accordée aux réfugiés, et le Comité, présidé par Mlle CHATEAU, si active et dévouée, prête son concours au *Cercle du Soldat*.

Le Comité de **La Chatre** vient d'organiser un ouvrier pour les régions envahies; pendant l'hiver, des distributions de soupe sont faites aux nécessiteux de la ville.

#### Dixième Région.

Les Comités de la dixième région ont également créé plusieurs œuvres en dehors de leurs formations.

A **Rennes**, sous la présidence de Mme CANAC, le Comité a donné du matériel à un *Foyer du Soldat* qu'il subventionne. Des mandats sont envoyés aux prisonniers. Une initiative que nous approuvons entièrement est l'« *Œuvre des Blessés au Travail* ». Un pavillon réservé à la Foire de Lyon a permis d'exposer leurs travaux et d'en faciliter la vente.

Le Comité de **Cherbourg** voit ses œuvres progresser : œuvre si utile du *Tricot du Soldat fran-*

*çais*, et du *Tricot Belge*, qui ont rendu de si précieux services aux combattants. Secours aux prisonniers originaires de Cherbourg et ses environs, secours aux réformés tuberculeux. De nombreux dons ont été faits à l'hôpital maritime de *Cherbourg*, où une équipe d'infirmières assure le service; une autre équipe est également attachée à l'hôpital civil. Nos félicitations à Mme BOUCHER présidente, très bien secondée par Mmes BOURGOGNE et CHAÛPE.

**Granville** a créé une cantine de gare, un dispensaire et un ouvrier ou des paquetages sont préparés pour le front.

Le Comité de **Lannion**, fondé grâce à l'actif concours de Mme HERVIEU, est dirigé maintenant par Mme TASSEL; il continue de subventionner le *Cercle du Soldat* et de secourir des réfugiés. Ses ressources sont surtout affectées à l'hôpital militaire où nos infirmières ont un important service.

A **Mortain**, des lainages sont donnés aux soldats et des colis de victuailles envoyés aux prisonniers. Il aide les réfugiés.

**Paimpol** envoie des paquetages aux prisonniers.

Sous la présidence de Mme CAHOURS, le Comité de **Redon** a créé une cantine-ambulance de gare fort bien aménagée; quelques lits sont mis à la disposition des soldats de passage. 98 trains de blessés ont été ravitaillés. En outre le Comité entretient 20 lits à l'hôpital civil, fait des dons à l'hôpital militaire où nous avons des infirmières. Du linge est donné aux nécessiteux et aux réfugiés, une subvention est accordée à l'Orphelinat Rémois.

Le Comité de **Saint-Malo, Saint-Servan**, assure le fonctionnement de maisons de convalescence annexées aux hôpitaux auxiliaires.

A **Saint-Hilaire-du-Harcouët** un *Cercle du Soldat* est ouvert. Le Comité vient en aide aux réfugiés et a fondé pour eux une maternité. Enfin, un service de paquetage est organisé.

**Vitré, Valogne**, ont fait des dons, l'un aux Serbes, l'autre à l'armée.

#### Onzième Région.

**Nantes**, malgré l'importance de son hôpital, a entrepris l'Œuvre de la *Restitution du Foyer des Réfugiés*. Nous ne doutons pas de son succès, sachant combien sa distinguée présidente, Mme POISSON, mène à bien tous ses projets. Comité des plus florissants.

Les Comités d'**Ancenis, Auray, Ploërmel** et **Saint-Nazaire** ont créé chacun un *Foyer du Soldat*.

Celui de **Saint-Nazaire** est dirigé par Mme ORJUBEN, à laquelle revient tout le mérite de son grand succès.

A **Brest**, des repas gratuits sont servis aux permissionnaires sans ressources; un ouvrier fonctionne dans le but de fournir du linge aux hôpitaux temporaires. Des dons de livres, papeterie, jeux, sont faits à la garnison.

A **Châteaubriand**, une cantine de gare a été créée. Le Comité vient de faire un don de 2,000 francs en faveur des aveugles, et un don de la même somme pour les tuberculeux.

L'*Œuvre des Filleuls* fonctionne à **Questembert**, qui vient également en aide aux prisonniers.

#### Douzième Région.

Le Comité de **Limoges**, sous la présidence de Mme la générale ARLABOSSE, subventionne le *Foyer du Soldat* du 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et envoie 120 paquetages par mois aux prisonniers français; il fait des dons de linge à tous les hôpitaux. Il a créé l'*Œuvre des Filleuls* et celle du *Morceau de pain aux prisonniers russes*.

Les Comités de **Bellac** et de **Saint-Sulpice**, qui ont créé chacun un *Cercle du Soldat*, envoient des secours aux prisonniers français et russes. Le Comité de **Bellac** fournit du linge à l'hôpital militaire et aide pécuniairement l'hôpital complémentaire, où nos infirmières assurent le service. Celui de **Saint-Sulpice** a installé à la gare une cantine et une pharmacie.

A **Châteauneuf-la-Forêt** et **Laurière**, des envois de paquetages au front et aux prisonniers sont faits régulièrement. Ces Comités assistent les réfugiés.

**Aix-sur-Vienne** et **Laubersac** ne s'occupent que du service des paquetages.

**Chasseneuil** s'intéresse à une maison de convalescence.

#### Treizième Région.

Les Comités de la 13<sup>e</sup> Région se signalent par leurs nombreuses œuvres.

Celui de **Clermont-Ferrand**, présidé par Mme GAUTREZ, fait toujours preuve d'activité.

Le Comité de **La Bourboule**, dirigé par Mme VIMAL-CHOUSSY, répartit ainsi ses ressources : envois de paquetages au front et aux prisonniers, création et fonctionnement d'un *Cercle du Soldat*, contribution aux œuvres locales, dons aux hôpitaux tempo-

raires et au n° 101 de Clermont-Ferrand; dons de 5 francs à chaque blessé des régions envahies, à son départ.

A **Moulins**, le Comité subventionne un *Cercle du Soldat*, secoure les réfugiés et les soldats des régions envahies, les orphelins d'Arras et les Serbes; des distributions de lait sont faites aux enfants. Dons aux hôpitaux militaires et service de paquetages au front.

Le même service fonctionne à **Roanne**, où le Comité s'occupe des malades et des blessés des hôpitaux temporaires. Ces formations ont à leur disposition la salle d'opérations de l'hôpital n° 103. Des dons sont faits par le Comité à la Maternité de Roanne.

La longue énumération des œuvres et dons du Comité de **Saint-Étienne** nous dispense de tout commentaire sur sa très grande activité. Nous félicitons vivement Mme LALLEMAND, la distinguée présidente, et ses zélées collaboratrices des magnifiques résultats obtenus : *Foyer du Soldat*, service de paquetages et filleuls, participation à la création et au fonctionnement de l'École professionnelle départementale des blessés militaires de la Loire, et dons à cette école de jeux, livres, ainsi qu'à la Station sanitaire de Saint-Jodard, dons au Comité de Salonique pour la création d'une cantine, aide aux réfugiés de Thann, aux Serbes réfugiés, subvention mensuelle à deux hôpitaux militaires où des équipes d'infirmières de l'Union donnent leurs soins, dons de 5,000 francs pour l'installation d'un établissement de mécano-thérapie, de 2,000 francs à une ambulance du front, et de vêtements et denrées d'une valeur de 4,000 francs à Salonique.

Les Comités d'**Yssingeaux** et de **Langeac** subviennent aux besoins des hôpitaux temporaires. Des envois de paquetages sont faits dans ce dernier Comité, ainsi qu'à **Vichy**, où un *Cercle du Soldat* est organisé.

Le Comité de **Commentry** a assuré le service du ravitaillement au passage des trains.

#### Quatorzième Région.

Malgré ses nombreux hôpitaux, le Comité de **Lyon** envoie des paquetages au front et aux prisonniers. Il distribue des vêtements et des douceurs aux grands blessés rapatriés d'Allemagne. Actuellement, le Comité, dirigé avec tant de zèle par Mme PAUFIQUE, collabore à la création d'une cantine de gare, appelée à rendre les plus grands services, à l'exemple de celle qui fonctionne à Grenoble où, sous la direction de Mme GONTARD, un abri parfaitement aménagé a

déjà reçu 13,630 permissionnaires, servi 5,700 repas, et où 7,930 soldats ont couché. En outre, un hôpital pour 30 officiers fonctionne dans les meilleures conditions. Nous sommes reconnaissants à Mme BERTHOIN, présidente de Grenoble, de l'œuvre déjà réalisée par ce jeune Comité.

Mme BRACHET, la dévouée présidente d'**Aix-les-Bains**, a obtenu de bons résultats de son Comité : *Cercle du Soldat*, service de paquetages aux soldats ayant été soignés dans les formations de l'Union et aux prisonniers. Secours aux Serbes, aux réfugiés et aux enfants évacués de Belfort. Ouvroir pour les familles de mobilisés et en vue de fournir du linge aux habitants des régions envahies.

Le Comité de **Die** confectionne des lainages envoyés au front.

**Embrun** a créé un *Cercle du Soldat* et un ouvroir.

**Favergeres** envoie des paquetages et distribue des vêtements aux réfugiés.

**Gap** fait également des dons de vêtements, principalement aux enfants serbes.

Enfin, le Comité de **Saint-Gervais** a fait différents dons aux Comités voisins et envoie des paquets au front et aux prisonniers.

#### Quinzième Région.

Le Comité de **Marseille**, tout entier à ses importants hôpitaux, a promis son concours pour les œuvres d'après guerre.

Mme BERTRAND, présidente d'**Aix-en-Provence**, nous annonce l'ouverture imminente d'un dispensaire anti-tuberculeux qui n'empêchera pas le fonctionnement de l'ouvroir et les envois au front.

Le Comité d'**Alais** expédie du linge aux armées d'Orient et donne des vêtements aux Serbes.

Celui d'**Antibes**, sous la présidence très distinguée et dévouée de Mme DE NEUVILLE, assure le fonctionnement d'une maison de rééducation pour les mutilés. Mme DE NEUVILLE a créé deux sanatoria : l'un à Taxil, l'autre à Menton. Ces deux premières organisations ayant donné les meilleurs résultats en font un modèle pour les formations semblables que l'Union projette de créer.

A **Apt**, le Comité, dirigé par Mme GROS, a fait preuve d'activité en créant une cantine pour les Italiens, en aidant les réfugiés et les rapatriés, en envoyant du linge en Serbie et des vêtements chauds à la division marocaine, des paquetages aux prisonniers, et actuellement en s'occupant de l'œuvre : *Le Village reconstitué*.

Le Comité d'**Arles**, présidé par Mme MAISONNOBE, a créé une cantine de gare, un ouvroir confectionnant des paquetages pour le front et des vêtements pour les prisonniers.

A **Beaulieu**, le Comité assiste les réfugiés et envoie des paquetages, ainsi que le Comité de **Bessèges** qui, en outre, secourt les familles des mobilisés, aide pécuniairement les soldats du front et les permissionnaires et fait des dons aux blessés des régions envahies, hospitalisés dans la ville.

Un *Cercle du Soldat* fonctionne à **Cannes**, ainsi qu'un service d'héliothérapie.

**Digne**, sous l'active présidence de Mme BURLE, s'intéresse à diverses œuvres : *Foyer du Soldat*, service de paquetages, etc. Le Comité aide les formations de la ville et a fourni du matériel sportif pour le réentraînement des convalescents. On lui doit la création du Sous-Comité de **la Javie**, des **Mées**, de **Castellane** et d'**Annot**, qui ont fait des dons de vêtements chauds à l'armée, de pansements, de linge à la préfecture.

Mme ROQUÈRE, très dévouée à l'Union, dirige le Comité de **Draguignan** qui, dans son ouvroir, confectionne du linge destiné aux hôpitaux de la ville et des paquetages envoyés au front et aux prisonniers.

Le Comité de **Forcalquier** fait des envois aux soldats et aux ambulances du front. A créé l'*Œuvre des Filleuls* et s'occupe des réfugiés.

Ceux-ci sont également secourus à **Fréjus**, où le Comité, sous la présidence de Mme BRET, aide des familles de mobilisés et collabore à l'œuvre des Blessés et Orphelins de guerre.

**Nice**, sur l'initiative de la baronne BAMBERG, vient de créer l'*Œuvre des Permissionnaires des Régions envahies*, venant s'ajouter à l'organisation du *Cercle du Soldat*; celui-ci a reçu des félicitations des autorités militaires.

Les orphelins de guerre et les réfugiés sont secourus à **Pujat-Théniers** par le Comité, qui s'occupe encore d'envois au front et aux prisonniers.

Le Comité de **Toulon**, présidé par Mme BLONDLAT, a créé deux cantines : l'une à la gare, l'autre au débarquement des bateaux-hôpitaux, et assure, en outre, le fonctionnement d'un service de paquetages.

Même service à **Vauvert**, où le Comité a installé une cantine pour les femmes de mobilisés. Il aide les réfugiés et fait des dons de vêtements aux orphelins.

**Vidauban** envoie des légumes et des fruits aux hôpitaux et au front.

Un Comité vient d'être créé récemment à **Entrevaux**, et a déjà fait preuve d'activité.

Nous finirons la 15<sup>e</sup> Région si florissante par **Nîmes**, désirant lui réserver la place d'honneur, due à sa très grande activité. Des services distincts se répartissent les différentes organisations : *Cercle et Jardin de Soldat*, paquetages, ouvroir, abonnements mensuels, secours aux réfugiés, etc., dues à l'initiative de la très remarquable présidente, Mme NÈGRE. Nous nous bornons à la remercier, l'extension de son Comité nous dispensant de tout éloge.

#### Seizième Région.

Le Comité de **Montpellier** collabore dans une très large mesure aux œuvres des mutilés et aveugles de guerre, des soldats des pays envahis, des orphelins de guerre, du *Foyer du Soldat*, et assure un service de paquetages.

**Albi** continue à subventionner la maison d'Oran, et **Carcassonne** un *Cercle du Soldat*, outre ses dons à l'armée et la fourniture de linge aux hôpitaux de la place.

**Clermont-l'Hérault** fournit également du linge à un hôpital, où une équipe d'infirmières donne ses soins aux blessés. Ce Comité a adopté des filleuls et envoie des mandats aux soldats blessés des pays envahis.

**Florac** continue ses œuvres et joint à ses nombreux dons à l'armée un envoi important à la maison des parents d'Amiens.

**Lacaune-les-Bains** et **Olargues** envoient des paquetages.

**Lunel**, en dehors de ce service, a créé un *Cercle du Soldat*, et prête son aide aux réfugiés.

A **Mende**, les repas sont distribués aux soldats de passage, des dons sont faits aux hôpitaux de la ville, une subvention accordée au *Cercle*, et des paquetages envoyés au front.

Le Comité de **Mèze** remet des subsides aux soldats sortant de l'hôpital, et celui de **Millau** s'intéresse aux réfugiés.

**Perpignan** aide pécuniairement les soldats des régions envahies quittant l'hôpital et envoie des paquetages.

**Saint-Affrique** fait de même et distribue du linge à l'hôpital militaire, en plus d'un asile aux réfugiés.

Le Comité de **Narbonne** rend les plus grands services dans les hôpitaux militaires où nos infirmières sont admises. De nombreux dons de linge, pansements, instruments de chirurgie ont été faits dans ces ambulances dont l'ordinaire est amélioré par

les soins du Comité : des douceurs sont apportées aux tuberculeux. Enfin l'entretien des tombes des soldats décédés à Narbonne est un pieux hommage rendu par notre Comité à leur héroïsme.

#### Dix-Septième Région.

Dans la dix-septième région, **Agen** s'intéresse toujours à l'*Œuvre de la Layette Agenaise*, et **Montauban** à celle de la *Goutte de Lait*.

Les Comités de **Duras** et de **Luchon** consacrent leurs ressources aux hôpitaux militaires auxquels ils fournissent du personnel.

**Marmande** a participé à la création d'un *Cercle du Soldat*.

Le Comité de **Moissac** envoie des paquetages aux prisonniers et a fourni 40 lits pour hospitaliser les réfugiés.

Ceux-ci sont également secourus à **Revel**, ainsi que les orphelins du pays. Le Comité a organisé un ouvroir confectionnant du linge envoyé aux soldats et des vêtements pour les enfants.

#### Dix-huitième Région.

Les Comités de **Bordeaux** et de **Pau** consacrent tout leur temps et leurs ressources à leurs importants hôpitaux.

A **Hendaye**, Comité créé cette année, un ouvroir fonctionne. Une partie des vêtements est confectionnée pour les régions envahies, l'autre pour les soldats et les familles de mobilisés. Les prisonniers sont secourus.

**Lacanau-Ville** aide les réfugiés, ainsi que les Comités de **Rochefort** et **Saujon**; il subventionne une œuvre de convalescents et envoie des paquetages aux prisonniers.

**Royan** n'a pas cessé d'assurer le fonctionnement de sa *Goutte de Lait*.

Le Comité de **Saint-Jean-d'Angély** aide les réfugiés et envoie des paquetages au front et aux prisonniers.

L'hôpital de **Marenes** étant fermé, le Comité a fait don du matériel à plusieurs formations sanitaires. Le linge a été envoyé aux hôpitaux de Salonique et à la maison de Tonnay-Charente. Un ouvroir travaille pour vêtir les réfugiés hospitalisés par les soins du Comité et pour envoyer du linge aux régions envahies.

Le Comité de **La Rochelle**, le plus ancien de nos Comités a, sous l'impulsion de sa présidente,



Mme LANDRODIE, repris sa prospérité. *Un Cercle du Soldat*, parfaitement dirigé par Mme CARRIÈRE, est certainement l'un des plus fréquentés.

#### Dix-neuvième Région.

La dix-neuvième région s'est montrée à la hauteur de sa tâche. Son désir est d'adoucir le sort de ses vaillantes troupes et de leur rappeler par l'envoi de mille douceurs leur si loyal et beau pays.

Le Comité d'Alger a été particulièrement généreux et actif, nous exprimons notre gratitude à sa très distinguée présidente, Mme la générale MOYNIER. En dehors de ses deux hôpitaux, voici son œuvre : envois de linge, objets de chirurgie, médicaments, fruits, œufs, aux hôpitaux de France et d'Orient : 350 caisses. Paquetages envoyés aux soldats du front d'Orient, du Sud Tunisien et à 475 Serbes. Distribution de linge aux réformés et à tous les soldats s'embarquant. Dans les hôpitaux : distribution hebdomadaire de gâteaux, fruits, vin doux, etc., plus des dons faits à Noël et à Pâques. Ouvroir secondé par les sous-comités de Médéa, Tizi-Ouzou, Aumale, créés par le Comité d'Alger. 13,313 colis de vivres, linge, vêtements envoyés aux prisonniers, et enfin Œuvre des Filleuls et Œuvre du Travail des Blessés.

A Cherchell, le Comité a adopté des filleuls des pays envahis, et envoie des vêtements et des vivres aux soldats du front et aux prisonniers ; il a fait un don de 27,000 sacs à terre.

Le Comité de Constantine, dirigé par Mme LE GRAND, a créé un *Foyer du Soldat*, un ouvroir pour femmes de mobilisés, une cantine-infirmerie de gare. Il assiste les Alsaciens-Lorrains, fait de nombreux dons à l'armée, aux hôpitaux militaires et aux œuvres de guerre.

Les soldats du front et les prisonniers reçoivent des paquetages des Comités de Batna, Saïda, Mascara, Mostaganem, Saint-Denis-du-Sig, Sidi-Bel-Abbès et le Tiaret, Comité qui subventionne la maison des Mutilés d'Oran.

Le jeune Comité de Souk-Ahras, ayant pour présidente Mme SAVY, a rendu de grands services : ravitaillement des trains de blessés, caisses de vêtements envoyées aux hôpitaux de France et aux soldats. Ces dons vont aux Belges, aux Serbes et aux blessés de Salonique.

Le travail est donné aux femmes d'Italiens mobilisés. Des dons en espèces sont faits à l'hôpital de Bône, à celui des tirailleurs, à Bordeaux, et à l'au-

torité militaire pour achat de moustiquaires pour le sud-algérien. D'autres dons d'objets sont faits à l'hôpital militaire, et au *Cercle du Soldat* du 72<sup>e</sup> ; le comité de Souk-Ahras a collaboré, en outre, à l'organisation d'un *Sanatorium* anti-tuberculeux.

**Comité de Sétif.** — Sous l'active direction de Mme la générale DE FONTENILLAT, qui a organisé une *Goutte de Lait* pour les enfants indigènes, créé un important ouvroir pour les femmes de mobilisés et rendu les plus grands services à la localité, ce Comité demeure dans une situation des plus florissantes.

Les Sous-Comités de Bougie et d'El Milia, récemment créés, font preuve d'activité. Le premier assure une mensualité de 100 francs à l'œuvre des prisonniers, en a adopté 22, a créé un ouvroir où du travail est donné aux femmes de mobilisés et vient d'ouvrir un *Foyer du Soldat*.

El-Millia a fait des dons importants de linge, vêtements, au Comité de Constantine, aux armées d'Orient et de France, aux prisonniers et aux réfugiés Serbes et Français. Du vin, tabac, papier à lettre, ont été offerts au détachement d'El-Milia pour l'anniversaire de la victoire de la Marne. Même don au 72<sup>e</sup>, lors de son passage dans la ville.

#### Vingtième Région.

Nancy malgré les fréquents bombardements et en dehors de ses hôpitaux, assure un service de paquetages. Le Comité a créé une cantine de gare en collaboration avec la *Société de Secours aux Blessés Militaires*.

Le Comité de Toul, activement dirigé par sa présidente, Mme MARTIN, s'occupe d'un *Cercle du Soldat*, et envoie des paquetages aux prisonniers et au front. A Noël un arbre a été monté pour les enfants des soldats. Le Comité a offert deux drapeaux à des régiments de réserve. Son hôpital venant d'être fermé, le matériel a été envoyé au Comité de Liverdun qui, grâce à cette générosité, peut entretenir son poste de secours. Celui-ci, dû à l'initiative de Mme JACOB présidente, comprend 20 lits et rend les plus grands services aux soldats de passage, aussi bien qu'aux malades civils indigents et aux réfugiés des villages de la région.

A Villenauxe le matériel et le linge de l'hôpital ont été distribués à des ambulances du front et à des Comités de l'Union. Des paquetages sont envoyés au front et aux prisonniers.

Le Comité de Bulligny-Crézilles récemment constitué a fait preuve de la plus bienfaisante activité.

#### Vingt-et-unième Région.

Dans la vingt-et-unième région, Épinal, présidé par Mme BARRIÈRE, dont nous ne saurions trop louer le vaillant dévouement, créé quelques mois avant la guerre, n'a pu distraire ses ressources du fonctionnement de l'hôpital.

Mme GUERRE, présidente d'Étival, nous écrit que la dévastation du pays et les fréquents bombardements n'ont pas permis au Comité de créer des œuvres de guerre, la population ayant beaucoup diminué.

Le Comité de Thaon fondé en janvier dernier, a ouvert un *Cercle du Soldat* et s'occupe des orphelins.

Celui de Rambervillers n'a cessé de rendre les plus grands services, tant par son hôpital que par ses envois au front et ses dons de draps, couvertures, chemises, etc., aux soldats évacués.

#### Tunisie.

La Tunisie, toujours très active, envoie des paquetages au front et aux prisonniers. Le dispensaire de Soussse n'a pas cessé ses consultations.

Sfax, qui a créé deux postes de secours à la gare pour les soldats et les réfugiés, organisé un service de vaccination pour les enfants, demeure un Comité actif et généreux.

A Tunis, les paquetages sont préparés dans un ouvroir.

Les Comités du Maroc honorent fidèlement la mémoire de Mme FEUILLET, en continuant son œuvre de dévouement et en rendant les plus grands services.

Diégo-Suarez. — Le Comité, sous la présidence si active de Mme ROUXEL, a fait des dons importants au Comité central. Nous sommes très reconnaissants à sa dévouée présidente du généreux concours que ce Comité lointain prête à l'Union.

#### Nouveaux Comités créés à l'étranger.

A Vevey, Mme LE MALIER qui, depuis de longues années se dévoue à notre œuvre a, en mars 1916, organisé un Comité dont elle est nommée présidente. Grâce à elle, l'Union étend son action bienfaisante et apporte quelques douceurs à nos compatriotes internés et aux rapatriés des départements du Nord

de passage en Suisse. L'ouvroir du Comité confectionne, à leur intention, une grande quantité de linge et de vêtements. Les internés ont reçu en outre des instruments de travail, des livres et des jeux. Le Comité ne pouvant se désintéresser des prisonniers leur envoie régulièrement des colis.

#### Salonique.

Sous la présidence de Mme MISRACHI et des précieux concours dont il s'est entouré, le Comité, outre ses hôpitaux, a créé un *Foyer du Soldat* qui a rendu de si grands services, qu'il vient d'être procédé à la création d'un nouveau ; il a également installé une cantine, et organisé une vente qui a permis d'envoyer une somme de 20,000 francs au siège central pour les œuvres anti-tuberculeuses. Le Comité participe, avec les deux autres Sociétés de la Croix-Rouge, à l'œuvre de la conservation des tombes des soldats français morts à Salonique. Le R. P. GABOLDE assure les fonctions de directeur de cette œuvre, et transmet aux familles des héros qui reposent là-bas, ces renseignements ultimes si chers aux cœurs meurtris.

L'on voit, par ce qui vient d'être dit, que l'activité de notre Comité de Salonique est de plus en plus étendue; nous regrettons de n'en pouvoir donner qu'un compte-rendu si sommaire, et nous le remercions des initiatives qu'il a su prendre, faisant revivre en cette terre lointaine, la Mère Patrie sous ses aspects les plus bienfaisants.

#### Barcelone.

Nous souhaitons la bienvenue à ce premier Comité créé par l'U. F. F. en Espagne, sous la présidence active autant qu'intelligente et zélée de Mme LECANTE. De suite très florissant, les souscriptions affluèrent, qui furent mises généreusement à la disposition du Comité central, mais ce dont nous nous montrons extrêmement touchés en outre, c'est du sentiment auquel il dut sa création et des termes en lesquels il y fut parlé de la France.

Nous nous excusons de la longueur de ce rapport, mais, en dehors des raisons que nous avons énoncées, nous répondons encore au vœu exprimé par un grand nombre de nos adhérentes qui, dans une ardeur à bien faire, dont nous ne saurions trop les louer, nous avaient témoigné le désir de connaître, pour s'en inspirer, les initiatives prises par leurs collègues. Noble désir auquel nous ne pouvions qu'obéir.

En remerciant nos présidentes, nos collaboratrices et nos collaborateurs des œuvres si parfaites qui sont venues s'offrir à notre admiration et à notre reconnaissance, tant par les sentiments dont elles témoignent que par la durée de ce magnifique effort, à l'exemple de nos soldats, nous leur demanderons de tenir encore. La tâche entreprise ne permet point le repos, elle se transforme.

La bonne volonté que vous nous avez apportée, vous, les volontaires du devoir et de la bonté, nous vous la demandons encore pour l'œuvre d'aujourd'hui, pour celle de demain, pour le bien qui nous reste à faire et qui est grand. Nous connaissons votre cœur, nous savons quelle est sa réponse, et déjà pour l'œuvre à venir, nous vous disons : merci.

Vous continuerez à donner votre aide à la France qui lutte, qui souffre, qui espère, et qui puise en vous, Femmes de France, de si fortes raisons de victoire.

H. HENRI-GALLI, *Vice-Présidente,*  
*Directrice de la Propagande.*



## NOTRE GLORIEUX PALMARÈS

M. Louis BOURGE, Délégué au Secrétariat général, prononce les paroles suivantes avant de donner lecture de la liste des Infirmières tombées au Champ d'honneur ou mortes de maladies contractées au chevet des malades et de celles qui ont obtenu des distinctions à l'occasion de leur service :

**P**UISQUE, cette année encore, l'insigne honneur m'est dévolu d'énumérer devant vous les douleurs glorieuses et les consécration notoire qui ajoutent, presque chaque jour, une page immortelle au LIVRE D'OR de l'Union, permettez-moi, en étendant nos souvenirs émus aux héroïnes et aux médaillées que nous avons saluées l'an dernier, de payer un humble tribut de vénération et de gratitude aux nobles femmes dont la sublimité justifie la fierté de nos deuils et l'orgueil sacré de nos sacrifices.

Si, comme l'a dit Chateaubriand : « consacrer sa vie à soulager nos douleurs est le premier des bienfaits », les noms de ces femmes, retenus et commémorés par nos soins, s'imposeront en première place à l'admiration reconnaissante des générations à qui nous les léguons aujourd'hui.

Voici le nom de ces

### Infirmières mortes au Champ d'honneur ou de maladies contractées dans l'exercice de leurs fonctions. <sup>(1)</sup>

NOMS	VILLES	DATES
Mme BENOIS.	Tarbes.	26 Juin 1916.
Mme GOBINARD.	Paris (Hôpital 102.).	7 Décembre 1916.
Mlle GARRET.	Paris-Villemin.	25 Décembre 1916.
Mme DURAND.	Forges.	9 Juin 1917.
Mlle VALETTE.	Zeitenlick.	20 Juillet 1917.

(1) La liste des Infirmières mortes ou citées à l'ordre du jour de l'armée, ou ayant reçu la médaille des épidémies, antérieurement au 1<sup>er</sup> Juin 1916, a été donnée dans le Bulletin de la première Assemblée Générale de Guerre.

## Décorations étrangères.

Maroc . . . . .	Nicham Alaouit	M <sup>me</sup> SIRE.
Montenegro .	{ Ordre du prince Danilo	{ D <sup>r</sup> RICHE (Août 1916).
		{ D <sup>r</sup> ROUTIER (Août 1916).
Montenegro .	{ Médaille du Mérite (or)	{ M <sup>me</sup> EINHORN (Août 1916).
		{ M <sup>me</sup> TISSIER.
		{ M <sup>me</sup> MERIENNE.
	{ Médaille du Mérite (argent)	{ M <sup>me</sup> CHAMUSOT.
Russie . . . . .	{ Médaille d'Or pour le zèle (Novemb. 1916)	{ M <sup>lle</sup> A. MORTIER.
		{ M <sup>lle</sup> HERME, E.
		{ M <sup>lle</sup> HERME, J.
		{ M <sup>lle</sup> HERME, L.

## Médailles des épidémies.

### Médailles d'Or

M <sup>me</sup> SCHNEIDER, décédée.	M <sup>lle</sup> LE BIDAN DE SAINT-MARS.
M <sup>lle</sup> Jeanne DE JOANNIS.	D <sup>r</sup> HUGOLSTEIN.
M <sup>lle</sup> Octavie DE JOANNIS.	D <sup>r</sup> DE CLOMESNIL.
Lady TAMGYE.	M <sup>me</sup> SALLES.

### Médailles de Vermeil

M <sup>me</sup> SAVATIER-LAROCHE, décédée.	M <sup>me</sup> JACQUEMAIRE CLÉMENCEAU.
M <sup>lle</sup> MIOT.	M <sup>lle</sup> HILFIGER.
M <sup>me</sup> BRUNET.	M <sup>lle</sup> BONNEFOUS.
M <sup>lle</sup> GRIFFON.	M <sup>me</sup> WICKSEL.
M <sup>me</sup> MAGNIER.	D <sup>r</sup> ROUTIER.
Baronne LE LASSEUR.	Miss WATSON.

### Médailles d'Argent

217 Médailles.

### Médailles de Bronze

155 Médailles.

## Infirmières citées à l'Ordre du jour de l'Armée.

### 1916

M <sup>r</sup> MAULION, Délégué Régional.	Rennes.	15 Juillet.
M <sup>lle</sup> DE JOANNIS, Octavie.	Salonique.	18 Octobre.
M <sup>me</sup> LEUNE, Jean.	»	»
M <sup>me</sup> LEFÈVRE, Suzanne.	Revigny.	Décembre.
M <sup>me</sup> SAYNSCHE.	»	»
M <sup>me</sup> JALLON.	»	»
M <sup>lle</sup> FOURIAUX.	Reims.	»
M <sup>lle</sup> PÉRISSÉ.	Salonique.	
M <sup>me</sup> SCOTT.		

### 1917

M <sup>lle</sup> TIGER.	Salonique.	12 Avril.
M <sup>lle</sup> SCHOETZLÉ.	»	16 Juillet.
M <sup>lle</sup> ROUX.	»	»
M <sup>lle</sup> DURLEMAN.	»	»
M <sup>me</sup> MOREL.	»	»
M <sup>me</sup> TESSIER DU CROS.	»	16 Juillet.
M <sup>lle</sup> VALETTE.	»	17 Juillet.
M <sup>lle</sup> CAVAROT.	Reims.	»
M <sup>me</sup> VERNIER.	Commercy.	»
M <sup>lle</sup> RIGOT.	»	»
M <sup>lle</sup> DIDIER.	»	»
M <sup>lle</sup> BRUNETON.	Salonique.	23 Juillet.
M <sup>me</sup> DE LA PERCHE.	Ambulance du front.	5 Août.

## ALLOCUTION DE M<sup>R</sup> LE DOCTEUR BOULOUMIÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MESDAMES, MESSIEURS,

**Q**u' de vous ne s'est trouvé en face de circonstances l'ayant fait hésiter sur la voie à suivre, et se demander où est celle du devoir et parfois du devoir le plus urgent?

Ce sont précisément là les circonstances dans lesquelles je me trouve et qui plaideront en ma faveur auprès de vous, pour m'excuser de ne pas assister cette année à notre Assemblée générale.

J'eusse assurément, vous n'en doutez pas, vivement désiré être des vôtres aujourd'hui, ayant à vous entretenir de ce qui s'est fait au cours de l'exercice écoulé, de ce que nous avons à faire actuellement et surtout de ce que nous aurons à faire dans l'avenir et devons dès lors prévoir et préparer dès maintenant; mais, toute considération envisagée, je n'ai pas cru pouvoir en ce moment abandonner les malades confiés à mes soins, alors que ma présence est nécessaire et peut être, d'un moment à l'autre, indispensable à l'un deux.

Le sentiment du devoir m'a fait renoncer au plaisir de me trouver au milieu de vous. Vous me comprendrez et voudrez bien j'espère m'excuser, d'autant mieux que vous avez pu apprécier en quelles mains se trouve le Secrétariat Général et quelle sécurité donne à notre œuvre M. le Conseiller Léon THOMAS à la place que j'occupe depuis si longtemps et le concours que lui prêtent nos chers et dévoués collaborateurs M. le Docteur MORIN, M. BOUSQUET, M. Louis BOURGE et nos actives et dévouées collaboratrices Mesdames BOUCART et SAGLIO.

Je ne saurais trop les remercier ici au nom de notre Association comme en mon nom personnel et leur dire quelle est notre reconnaissance pour les services qu'ils nous rendent journellement avec tant de compétence, de bonne grâce et de dévouement.

Je ne saurais tout particulièrement ne pas remercier M. Léon THOMAS, dont notre Conseil et notre Comité Consultatif ont pu, en des circonstances diverses et difficiles, apprécier la haute valeur.

J'aurais voulu aussi être là pour remercier d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette réunion, l'éminent homme d'État, clairvoyant et patriote, M. BARTHOU, à qui la France doit le vote de la loi de trois ans, sans laquelle elle se fut trouvée sans défense devant la brutale et perfide agression de nos ennemis et pour m'associer au témoignage de haute estime et d'unanime reconnaissance que vous ne manquerez certainement pas de lui donner.

Je compte sur vous pour être auprès de lui l'interprète de mes sentiments, qui sont aussi les vôtres.

Au cours de l'exercice écoulé, l'activité de l'Union des Femmes de France ne s'est pas un instant démentie, pas plus en Province qu'à Paris, dans l'accomplissement de sa tâche primordiale, le fonctionnement de nos hôpitaux et des tâches secondaires qu'elle s'est imposée : entretien d'ouvrages; confection, collection et envoi d'objets, de vêtements et autres, à l'usage des blessés et malades, des soldats du front, des prisonniers; créations et fonctionnement de cantines de gares, foyers et abris du soldat; concours donné aux diverses œuvres ayant pour objet l'Assistance Militaire.

Elle s'est en outre manifestée par la préparation et un commencement d'exécution d'autres tâches, très importantes aussi, qui seront après la guerre, son aliment essentiel et qui montrent déjà de quelle immense utilité elles seront alors et que, pour ce motif, nous désignons sous la dénomination générale d'œuvres d'après guerre.

Mon rôle est de vous tracer à grands traits le tableau des manifestations diverses de cette activité. Je vous le présenterai sous la forme d'un triptyque : la préparation de nos moyens d'assistance aux victimes de la guerre; leur application aux besoins immédiats nés de la guerre; l'assistance à ses victimes après la cessation des hostilités.

Le premier chapitre comporte tout ce qui a trait au développement de la Société : propagande, recrutement du matériel et des fonds, recrutement et instruction des infirmières, préparation et réinstallation de nos Hôpitaux.

Le rapport de Madame la Directrice de la propagande vous dira que des progrès importants ont été réalisés; je me contenterai donc de les résumer ici en rappelant que notre association comptait l'an dernier 336 comités et qu'il en compte aujourd'hui 346.

Le Service du Matériel a été des plus actifs comme les années précédentes depuis le début de la guerre.

Vous en jugerez en écoutant le rapport spécial le concernant et vous applaudirez justement, tant à la générosité des donateurs qu'à l'activité et au dévouement de sa Directrice Madame LEJARS et du personnel si dévoué dont elle est entourée et qui la seconde si utilement.

Nous ne saurions trop lui témoigner notre reconnaissance pour la manière dont avec elle il a surmonté toutes les difficultés nées de la situation actuelle du marché des matières premières et des objets confectionnés, des moyens de transports, aussi bien que de la pénurie de main-d'œuvre et dont, avec la précieuse collaboration de M. BOVERAT, tout d'abord et de M. DUGLÉ ensuite, elle a organisé et assuré le service des fournitures à nos hôpitaux, des denrées périssables aussi bien que non périssables.

Me rendant compte de l'effort qu'il a nécessité et du succès qu'il a fourni, je vous demande de vous associer à moi pour dire de tout cœur à Madame LEJARS et à ses collaborateurs: Bravo et Merci!

Je n'ai pas à vous parler du recrutement des fonds et de la gestion financière; le profane que je suis ne saurait le faire avec quelque autorité, mais je peux et je dois vous dire avec quelle compétence, quel dévouement et quel zèle, nos distingués trésoriers ont géré nos finances et quel succès ont eu leurs initiatives qui, je l'avoue, m'ont parfois un peu effrayé.

Le résultat m'a convaincu de mon erreur, je la confesse ici avec joie, puisque, ainsi que vous l'avez entendu à la lecture du beau rapport de M. TRÉLAT, il a été des plus brillants.

Que M. TRÉLAT, M. ARCHDEACON, M. FOULON et leurs autres collaborateurs en soient bien sincèrement félicités et remerciés, ils ont bien mérité de notre Association et, mieux encore, de nos blessés et de nos malades.

Le service de l'enseignement, auquel se dévoue avec un zèle admirable Mlle LEFÈVRE, n'a pas chômé non plus, loin de là, et, malgré l'absence de son Directeur, M. le Professeur agrégé, Marcel LABBÉ et

et de la plupart des professeurs et examinateurs habituels, aujourd'hui aux Armées, il a fonctionné presque normalement à Paris.

Il en a été de même dans un grand nombre de nos Comités.

Mlle LEFÈVRE a bien voulu me communiquer la note suivante qui en témoigne :

### Enseignement pour l'année 1916-1917

« La session a pu s'effectuer aussi normalement que les deux dernières, malgré les difficultés de l'heure présente.

« Nos anciens professeurs, sans oublier quelques nouveaux, ont rivalisé de zèle et de dévouement en nous prêtant leur concours très appréciable. « Aussi nous leur adressons à tous, nos bien sincères remerciements, sans oublier nos Dames « Déléguées qui, elles aussi, ont contribué aux « résultats obtenus.

« Paris compte :

94 Aides-Infirmières;  
55 Certificats d'études;  
84 Diplômes de guerre;  
37 Diplômes d'Infirmières hospitalières.

« Nos Comités ont eu :

39 Aides-auxiliaires;  
202 Aides-Infirmières;  
264 Certificats d'études;  
480 Diplômes de guerre;  
157 Diplômes d'Infirmières hospitalières.

« ce qui donne en tout : 1.388 candidates reçues « dans l'exercice 1916-1917.

« Il faut souligner les brillants examens du degré « supérieur; malgré un service hospitalier souvent « fort absorbant, nos candidates ont pu se plier « pendant cinq mois aux exigences de notre ensei- « gnement.

« Nous entrerons demain, à la réunion de Mes- « dames les Présidentes, dans le détail de ce qui a « été fait au point de vue enseignement dans tous « nos Comités, mais nous tenons aujourd'hui à « assurer de notre reconnaissance, tous ceux qui « y ont contribué par leurs efforts.

« Nous ne dirons ici qu'un mot de notre ensei- « gnement à l'étranger et dans les colonies.

« Nous avons appris qu'à Pétersbourg des examens « avaient eu lieu cet hiver, mais les derniers évène- « ments survenus depuis, ne nous ont pas permis « d'être informés du résultat exact.

« Odessa a pu aussi avoir une session d'examens.  
« A Alexandrie, Le Caire et Port-Saïd, des examens satisfaisants ont eu lieu.

« Au Maroc, Casablanca et Meknès ont fait de même, ainsi qu'en Tunisie, à Tunis et à Sfax ».

Mademoiselle LEFÈVRE, à qui je dois ce rapport, me permettra d'ajouter, le Secrétaire général devant présenter autant que possible un tableau complet, anticipant sur ce qu'elle vous dira demain en détail, qu'au total, le nombre des infirmières admises dans nos rangs, après examen, au cours de l'exercice 1916-1917, s'élève aux chiffres suivants :

- a) Diplômées : 194 ;
- b) Diplômées du Diplôme de Guerre : 564 ;
- c) Ayant obtenu le Certificat d'Études : 319 ;
- d) Aides infirmières : 296 ;
- e) Aides auxiliaires : 39.

### Hôpitaux.

Bien des questions se sont posées au cours de cet exercice concernant nos Hôpitaux et nous avons eu à enregistrer et à communiquer bien souvent à M. le Sous-Secrétaire d'État les doléances de nos Comités concernant le petit nombre ou l'absence d'hospitalisés, dans des formations qui entraînent et des frais considérables et des prix de journées très élevés, sans compensations ni services rendus correspondants, et, par contre, la fermeture d'hôpitaux organisés à grands frais, recevant de nombreux malades ou blessés qui fonctionnaient à la plus grande satisfaction du Service de Santé.

Nous tenons à affirmer ici que tous nos efforts ont tendu à donner ou à faire donner satisfaction à nos Comités; nos interventions se sont multipliées pour y réussir, mais, hélas! souvent sans succès, bien que nous ayons toujours trouvé, nous nous faisons un devoir et un plaisir de le dire, l'accueil le plus bienveillant auprès de M. le Sous-Secrétaire d'État.

Nous rappellerons à ce sujet que, pour répondre à nos réclamations concernant le petit nombre des hospitalisés dans nos formations, il a bien voulu, à notre demande, adresser une circulaire à MM. les Directeurs des Services de Santé, pour les inviter à faire une équitable répartition des malades et des blessés entre les diverses formations, auxiliaires aussi bien que militaires, comme aussi pour remédier, autant que possible, aux inconvénients

signalés, résultant de la fermeture de certains de nos hôpitaux, et notamment aux dépenses qu'imposait leur réinstallation.

Dans une note adressée au bureau militaire de la Croix-Rouge, il disait :

« La Société d'assistance touchée par un ordre de fermeture n'est pas obligée de rouvrir un autre hôpital. C'est pourquoi, si elle en exprime le désir, ou si elle y consent, à la demande du Service de Santé, les conditions d'ouverture de cette nouvelle formation devront être discutées.

« Une convention à intervenir entre la Société d'Assistance et le Service de Santé devra régler pour chaque cas d'espèce, avec toutes les précisions utiles, les modalités particulières de la réinstallation et de la fermeture de l'établissement à rouvrir. »

Ce paragraphe de la note ministérielle permet aux Comités, se trouvant dans les conditions indiquées, d'introduire, par l'intermédiaire du Délégué Régional, une demande de subvention comme contribution aux frais de réinstallation, mais encore faut-il que cette demande soit adressée en temps utile et non après exécution des travaux, comme cela a été fait quelquefois.

La fermeture de certains de nos hôpitaux nous a conduits à étudier l'emploi des fonds disponibles de nos Comités, fonds recueillis avant ou pendant la guerre en vue de l'assistance aux malades ou aux blessés.

Ils doivent, car telle est la destination qui leur a été donnée pour ceux qui nous les ont confiés, être transformés en moyens de secours pour nos soldats. Dès lors, quand pour une raison quelconque, le plus essentiel d'entre eux, l'hôpital, ne peut être créé ou maintenu, attribution doit en être faite de manière à répondre autant que possible aux intentions des donateurs et aux besoins des bénéficiaires. Partant de là, le Conseil Central a décidé, en principe, que l'avoir des Comités placés dans ces conditions sera divisé en trois parties égales, dont l'une sera conservée par le Comité pour les secours militaires locaux éventuellement nécessaires, les deux autres devant être attribués, suivant les circonstances, soit aux hôpitaux de la région ayant le plus de besoins, soit par moitié aux hôpitaux et à la caisse commune du Conseil Central, chargé de répartir les ressources de l'association sur les divers Comités ou hôpitaux, suivant les besoins, soit en totalité au Conseil Central, avec affectation d'une

part égale pour la caisse commune et pour la caisse de nos institutions anti-tuberculeuses.

Dans le même ordre d'idées, il a été décidé qu'à la fin des hostilités, l'avoir en matériel non indispensable aux hôpitaux qui seraient maintenus pendant un certain temps encore, sera partagé entre les fondations anti-tuberculeuses de l'Association et les dispensaires créés dans les pays dévastés par l'ennemi, pour aider, dans son œuvre de reconstitution des foyers détruits, la belle institution dont notre très distingué trésorier a été l'initiateur.

Voulant malgré les fermetures d'hôpitaux prononcées ou imminentes, assurer nos soins au plus grand nombre possible de blessés, l'Union des Femmes de France s'est attachée à l'établissement de confortables hôpitaux baraqués, transportables, pouvant dès lors être utilisés après la guerre.

Il a, dans ce but, donné un concours moral et pécuniaire important à la Société Annexe des Pavillons démontables et fait édifier le grand hôpital sous baraqués d'Amiens, d'une contenance de 1.200 lits, dénommé Hôpital Complémentaire 112, avec la mention « Union des Femmes de France ».

Cet hôpital, par une entente avec le Service de Santé, est devenu un grand hôpital militaire desservi par nos Dames Infirmières.

La Société annexe des Pavillons démontables qui avait érigé les hôpitaux baraqués de Saint-Pol, cédés à nos alliés Anglais, a fourni pour cela une contribution de 52.000 francs; le Comité de Rouen a mis à notre disposition une somme de 38.000 francs, geste généreux dont nous tenons à le remercier encore, et le siège central, une somme de 322.000 francs.

Le Service de Santé, de son côté, a fourni le complément nécessaire et l'Union des Femmes de France aura la facilité de reprendre à la fin de la guerre l'ensemble des baraquements, étant entendu que ceux qui ont été érigés avec les fonds du Ministère de la Guerre seront employés, conformément à la destination prévue, aux soins des anciens militaires, tuberculeux notamment. Quant aux autres, au nombre de sept, érigés avec les fonds personnels de l'Union des Femmes de France, ils restent la propriété de la Société, qui en peut disposer à son gré.

L'Union des Femmes de France a fait là une belle et utile fondation qui lui fait grand honneur et nous tenons à remercier ici, en même temps que ceux qui ont contribué à son exécution, toutes celles de nos

Dames Infirmières qui se sont dévouées et se dévouent journellement à son bon fonctionnement.

Ce rapide aperçu de ce qui a été fait, explique les besoins considérables de ressources de notre Association. Notre Trésorier vous a dit à quel magnifique résultat ont abouti les initiatives prises par son service; je n'y reviens pas, mais je ne saurais omettre de remercier ici celles de vous, Mesdames, qui ont assuré une fois de plus le succès de notre vente annuelle et ont ainsi fait entrer dans nos caisses la somme importante de 85.000 francs.

Que nos compliments et nos remerciements aillent dès lors à notre Présidente, à nos Vice-Présidente, à nos Directrices, à nos Présidentes des groupes, qui n'ont pas craint d'ajouter à leur labeur journalier, l'organisation des comptoirs et la vente des milliers d'objets qu'elles avaient su recruter ou que leur générosité avait fournis.

Le succès obtenu témoigne du zèle déployé par ces dames en même temps que de leur légitime influence, ainsi que de la renommée justement acquise par notre Société.

L'application des moyens d'assistance aux besoins immédiats de la guerre s'est traduite par le fonctionnement de nos hôpitaux sur toute la surface du territoire, aux colonies et à l'étranger; le nombre des journées d'hospitalisation depuis le début de la guerre, s'est élevé au chiffre de 11.915.481 et les sommes dépensées à 56.301.000 francs.

Ces chiffres témoignent suffisamment de l'activité persistante de notre Société, malgré les attributions, souvent déplorées, d'un nombre de blessés ou malades si peu en rapport trop souvent avec celui de nos lits disponibles.

Pour assurer le bon fonctionnement de ces hôpitaux et l'uniformité dans leur gestion administrative, un service d'inspection a régulièrement fonctionné à Paris et rayonné sur la France entière.

La commission de contrôle des hôpitaux a soigneusement examiné sur place et au siège social, toutes les questions intéressant l'approvisionnement, les dépenses et la comptabilité de nos hôpitaux.

Nous ne saurions trop remercier les membres de cette commission, du précieux concours qu'ils nous ont donné et du service signalé qu'ils nous ont rendu et adresser un remerciement particulier à MM. LECOINTE et FAMECHON, dont les déplacements ont été aussi fréquents qu'utiles.

L'organisation d'un magasin central d'approvisionnement a nécessité des travaux importants de

préparation, dont Mme LEJARS et M. BOVERAT notamment peuvent être fiers en constatant aujourd'hui les résultats obtenus et MM. DUGLÉ et DUVAL, ne peuvent être que chaudement félicités pour la manière dont ils en assurent le fonctionnement.

J'abuserais de votre attention si je voulais décrire ici tout ce qui a été fait à Paris et dans nos divers Comités, pour assurer les secours à nos blessés et à ceux de nos alliés, mais je ne saurais passer sous silence nos interventions, en Orient notamment, aux Dardanelles, en Roumanie et ne pas féliciter nos Infirmières du courage et de l'endurance dont elles ont donné tant de preuves au cours de ces deux dernières et fatigantes campagnes, pas plus qu'oublier celles qui se dévouent aux soins des malades et des blessés sur les navires hôpitaux et celles qui continuent à nous représenter si dignement au Maroc.

Les prisonniers de guerre n'ont pas été oubliés non plus. En même temps que l'Union continue à leur faire de nombreux envois, elle s'est fait un devoir de donner son concours à la vente qui a été faite en leur faveur.

J'omets assurément bien des choses qu'il serait intéressant de remémorer et je m'en excuse, mais j'ai hâte d'en arriver à la troisième partie du tableau que je me suis proposé de tracer devant vous, celle qui a trait à l'assistance aux victimes de la guerre après la cessation des hostilités.

L'attitude admirable de nos soldats, l'endurance dont ils ont fait preuve, les magnifiques qualités que les circonstances tragiques traversées par la France ont dégagé de leur âme et amplifié de telle manière qu'ils ont témoigné de nobles sentiments qu'on n'y soupçonnait pas, ont fait l'admiration de tous. Nous avons envers eux un devoir sacré à remplir, de même qu'envers tous ceux qui ont si courageusement supporté toutes les tristesses de la guerre en pays envahi et les cruautés inutiles des barbares.

A l'exemple de nos soldats, les membres de notre Société se sont montrés à la hauteur des circonstances et leurs élans généreux ne s'arrêtent pas. Il ne faut pas qu'ils s'arrêtent quand cessera le bruit du canon; il faut les maintenir pour éviter qu'ils ne s'enfouissent dans le néant d'une vie inutile et égoïste et pour cela il faut leur donner un aliment, une direction, qui les tienne en haleine.

Il faut qu'à tous les braves qui ont défendu la Patrie, nous ne cessions de témoigner notre recon-

naissance, non par des mots, mais par des actes et que ces témoignages de sympathie aillent aussi à ceux qui, non combattants, ont le plus durement supporté le poids de la guerre.

Ne pouvant toutefois nous occuper de tous, préparons nous du moins à nous occuper de ceux qui en auront été les principales victimes; faisons un effort constant pour leur venir en aide jusqu'à la dernière limite de nos forces.

C'est de ces idées générales que sont nés les buts d'après guerre que nous avons proposés à nos collaborateurs et collaboratrices et sur lesquelles je n'ai pour ma part, depuis le début de hostilités, cessé d'appeler votre attention.

L'an dernier notamment, à notre Assemblée Générale, nous les concentrons sur les victimes militaires de la tuberculose et sur les mutilés et blessés de la guerre.

Depuis lors, devant les abominables dévastations causées par la barbarie sauvage de l'ennemi, nous les avons étendus aux innocentes victimes de l'invasion et dès lors nous avons envisagé les moyens de venir en aide à ces trois catégories de sacrifiés sur l'autel de la Patrie. Je vous en dirai quelques mots en vous conviant à la préparation de leur mise en œuvre.

L'Union des Femmes de France, qui a été la première à faire entrer dans la pratique, par sa fondation de Tonnay-Charente, l'assistance aux tuberculeux de l'armée, s'est depuis attachée à la lutte anti-tuberculeuse d'une façon particulièrement active. Sa section spéciale a consacré ses efforts tout particulièrement cette année, à poursuivre activement l'organisation d'installations anti-tuberculeuses nouvelles et secondé les initiatives prises par les pouvoirs publics contre la tuberculose, véritable fléau qui menace la race française.

Conformément à sa destination, elle entend toutefois s'occuper tout spécialement des tuberculeux de l'armée, dont le nombre est, hélas! des plus considérables et le sera bien plus encore lorsque nous reviendront de captivité nos malheureux prisonniers. Il y a là pour nous un devoir d'autant plus sacré à remplir, qu'il s'adresse à des hommes ayant sacrifié leur santé à la défense de la Patrie, sans qu'ils rentrent dans leurs foyers, entourés de l'auréole de gloire qui ceint le front des blessés et sans qu'ils puissent nourrir l'espoir de voir s'atténuer progressivement les conséquences de leur mal et s'accroître leurs capacités de travail, double raison pour que

vous les entouriez, Mesdames, de vos soins maternels.

Nos projets d'avenir, dont la réalisation immédiate s'impose déjà, comprennent: l'installation de nouveaux préventoria pour les jeunes hommes en imminence d'accidents tuberculeux, sur le modèle de Tonnay-Charente, qui nous donne les meilleurs résultats, sous l'habile et savante direction de son directeur actuel, M. le Dr DAVRINCHE; de sanatoria, pour recevoir les malades sortant des stations sanitaires confiés à notre direction et ayant encore besoin de soins avant le retour au foyer familial; de dispensaires anti-tuberculeux, institutions destinées à soigner et instruire les tuberculeux et à protéger ainsi, en évitant la contagion, leur entourage et les populations; d'hôtelleries sanitaires dans les grandes villes, à Paris notamment, pour y recevoir temporairement les malades en instance d'entrée dans l'établissement anti-tuberculeux dans lequel ils devront être soignés et qui jusqu'à présent vont gîter, au hasard des circonstances, un peu partout, n'y trouvant aucun des soins qui leur sont nécessaires, et y répandant la graine de la tuberculose qui envahira plus tard de nouveaux occupants.

Nous nous attachons aussi à faire fonctionner un certain nombre de stations sanitaires, avec le concours de la Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au Ministère de l'Intérieur, qui met à notre disposition, pour leur installation, les locaux nécessaires, grandes propriétés rurales généralement, que nous pourrions ultérieurement transformer en sanatoria.

Enfin, l'Union des Femmes de France a été chargée par le Service de Santé d'assurer le fonctionnement d'un de ses hôpitaux nouvellement créés sous le nom d'Hôpitaux sanitaires, exclusivement destinés aux tuberculeux militaires; c'est ainsi que fonctionne l'Hôpital de Rompsey, près La Rochelle.

La section anti-tuberculeuse du Siège central se préoccupe de diriger de plus en plus les efforts de la Société vers ce qui constitue son objet spécial et sollicite de nombreux concours, pour la création et le fonctionnement de ces diverses institutions.

Je me fais un devoir de remercier en son nom les Comités de province qui, d'une manière générale, répondent à son appel et montrent tout l'intérêt qu'ils attachent à concourir activement à l'œuvre anti-tuberculeuse entreprise.

Nous avons édité des appels et brochures de propagande qu'elle distribuera en grand nombre et

qui, à l'heure actuelle, sont déjà à la disposition des Comités qui en font la demande, et nous recommandons à tous leur diffusion comme un des meilleurs moyens d'aider à l'organisation rapide des nombreux modes de secours, qui sont, dès à présent, et seront particulièrement utiles, indispensables même, après la guerre, aussi bien à la préservation de la santé publique qu'à l'assistance due aux blessés de la tuberculose.

Que tous les Comités se pénètrent bien de ces idées et fassent un effort pour en réaliser l'application. Il y a là pour eux un moyen de se rendre particulièrement utiles; qu'aucun d'eux ne voudra négliger, nous en sommes certains.

Les blessés soignés dans nos hôpitaux et rentrés dans leurs foyers ont été, depuis le début de la guerre, l'objet de nos préoccupations; nous avons voulu qu'ils puissent toujours trouver auprès de nos Comités une assistance efficace et la sollicitude dont ils ont été entourés par nos infirmières, quelle que soit la localité dans laquelle ils ont reçu leurs soins. Nous avons ainsi créé une véritable organisation de marainage continu, voulant que tous ceux qui ont versé leur sang pour la patrie puissent, à un moment donné, trouver, où qu'ils soient, les concours pouvant leur être nécessaires pendant toute la durée de leur existence et recevoir le juste témoignage de reconnaissance qui leur est dû pour les services rendus et les sacrifices faits à la patrie. Nous avons songé depuis à généraliser cette pratique, cela nous a paru indispensable.

Jamais guerre n'a pris des proportions comparables à celles de la guerre actuelle, n'a mis en présence autant de combattants, n'a mis en œuvre d'aussi nombreux et puissants moyens de destructions, n'a fait autant de victimes, mais n'a d'autres part, suscité et révélé d'aussi nobles sentiments, d'héroïsme et d'abnégation chez le soldat, d'initiatives généreuses chez le non combattant; aucune n'a inspiré autant de sollicitude pour le soldat et pour le prisonnier, de pitié pour le malade et le blessé, et fait surgir autant de dévouements pour leur venir en aide sous les formes les plus ingénieuses et les plus diverses.

Les Sociétés de la Croix-Rouge ont multiplié et intensifié leurs efforts et pris une très large part dans les soins donnés aux malades et aux blessés, recueillis dans les 120.000 lits répartis dans plus de 1.500 hôpitaux desservis par un contingent de plus de 36.000 infirmières, dont un bon nombre ont été

détachées dans les hôpitaux militaires de l'intérieur et de la zone des armées.

La Société d'assistance aux convalescents militaires a recueilli dans de nombreux asiles, installés dans des châteaux et des maisons de campagne, des milliers de malades et blessés sortant des hôpitaux ;

Les œuvres d'assistance aux mutilés : *Œuvres d'Assistance aux Mutilés Pauvres*. — *Fédération Nationale des Mutilés de Terre et de Mer*. — *Association Nationale des Mutilés, Invalides et Réformés de la Guerre*. — *Œuvres des Réformés de la Guerre et des soldats convalescents*. — *Protection des Réformés N° 2*. — etc.... etc.... se sont ingénies à donner une assistance efficace aux blessés, mutilés et malades.

D'importantes Sociétés, poursuivant en temps de paix un tout autre objet, ont affecté leurs importantes ressources au Service du Soldat en Campagne, tels : le *Touring Club*. — *L'Automobile Club*. — *La Ligue des Patriotes*; le Gouvernement, de son côté, a créé l'*Office National des Réformés Mutilés de la Guerre*, mais aucune de ces Sociétés n'avait envisagé l'aide permanente et continue à nos blessés, pendant toute la durée de leur existence. C'est pour remplir cette lacune que j'ai fondé l'*Union Fraternelle des Blessés de la Grande Guerre*, que l'*Union des Femmes de France* d'abord et la *Croix Rouge* toute entière ensuite ont prise sous leur protection, reconnaissant qu'elle est le prolongement indispensable après la guerre de leur action bienfaisante pendant la période des hostilités.

Le glorieux général PAU, qui en est actuellement le président, disait d'elle un jour : « *Si elle n'existait pas, il faudrait la créer* ».

M. le Président de la République a bien voulu en accepter la Présidence d'Honneur, et Madame la Macéchale JOFFRE, la Présidence de son Comité de Dames, en même temps que Mesdames PÉROUSE, Comtesse d'HAUSSONVILLE et CARNOT en devenaient membres d'honneur.

Ces noms suffisent. je pense, à vous faire apprécier quelle importance est attribuée à son objet et vous engageront, je n'en doute pas, à vous unir à nous, pour faire surgir, dans vos localités respectives, des sections de cette nouvelle association, complément indispensable de toutes celles qui ont si utilement fonctionné pendant la guerre. Destinée à donner à nos blessés, l'aide morale et pécuniaire dont ils auront besoin à quelque période que ce

soit de leur existence, à maintenir entre ces Héroïques Défenseurs de la Patrie et ceux qu'ils ont sauvés, les sentiments d'estime mutuelle et de solidarité qui assurera la continuation de l'Union sacrée, elle ne peut manquer d'avoir vos sympathies et d'attirer votre précieuse collaboration.

Convaincu que vous ne lui refuserez ni l'une ni l'autre, je me permets, en vous la recommandant, de vous en remercier par avance.

D'autres victimes, des plus intéressantes aussi de la guerre actuelle, sont les habitants des pays ravagés et ruinés par l'invasion. Pour appeler sur eux votre sollicitude, je n'ai pas besoin de rappeler les abominables dévastations commises, après les coups sanglants portés au cœur des mères et des pères, à qui on enlevait leurs enfants, des familles dont on séparait les membres et les turpitudes de toutes sortes commises en pays envahis par les barbares. Tous ces faits ont révolté vos consciences et seront toujours présents à votre mémoire, mais il ne suffit pas de les déplorer; il faut agir, réparer les ruines et consoler les victimes en les aidant tout au moins à reconstituer leurs foyers. C'est cette pensée, si éminemment juste, qui a inspiré à notre très distingué Trésorier, M. TRÉLAT, l'idée, aussitôt réalisée, de constituer la nouvelle Société pour laquelle nous vous demandons aussi votre concours « *Le Village Reconstitué* ». Ramener au sol natal celui qui en a été violemment arraché, reconstituer pour lui le foyer détruit là où il a toujours vécu, là où reposent ses ancêtres, là où le rattachent tous ses souvenirs heureux ou cruels, quelle noble et utile tâche à remplir et qui ne voudrait seconder l'effort de ceux qui l'ont entreprise !

L'*Union des Femmes de France* l'a si bien appréciée, qu'elle a déjà accordé, comme elle l'a fait pour l'*Union Fraternelle des Blessés de la Grande Guerre*, son concours et d'importantes subventions à l'œuvre nouvelle, qu'elle organise, dans les villes et villages détruits, des dispensaires, où seront secourus les habitants jusqu'au jour où le pays sera reconstitué. Plus tard, pour aider à la réinstallation des familles, elle mettra à la disposition de la Société « *Le Village Reconstitué* » la moitié du matériel restant disponible, lors de la fermeture de ses hôpitaux, réservant l'autre moitié à sa section anti-tuberculeuse, pour être attribuée aux anciens militaires tuberculeux soignés dans ses établissements ou dans leurs familles.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, les buts

d'après guerre, qui dores et déjà doivent être poursuivis, doivent être atteints au plus tôt pour pourvoir aux premiers besoins. Ils sont de nature à satisfaire vos légitimes ambitions de dévouement, visant le malade, le blessé, l'habitant dépouillé des régions envahies. Pour les atteindre, nous comptons sur vous, à qui certainement il aura suffi de les exposer pour en faire comprendre l'urgente utilité

et les rendre sympathiques. Agissez donc sans retard pour que partout prenne corps, ce nouveau témoignage de solidarité. Il contribuera à maintenir l'union sacrée, aussi indispensable après que pendant la guerre, et notre Société, fidèle à son programme, justifiera une fois de plus son nom d'*Union des Femmes de France* et l'amplifiera en contribuant à entretenir l'Union entre tous les Français.

D<sup>r</sup> P. BOULOUMIÉ

Secrétaire général



## ALLOCUTION DE M<sup>e</sup> LE VICE-AMIRAL FOURNIER

MADAME LA MARÉCHALE,  
MADAME LA PRÉSIDENTE,  
MESDAMES, MESSIEURS.

**J**E suis, n'en doutez pas, aussi désolé que vous-mêmes d'être obligé de renoncer au plaisir délicieux d'entendre un de nos orateurs les plus séduisants, M. BARTHOU, notre éminent et sympathique ancien président du Conseil, empêché, au dernier moment, de présider cette cérémonie solennelle. C'est pour le remplacer, à la prière de notre très chère Présidente, à qui on ne peut rien refuser, que je me livre aujourd'hui, témérairement aux caprices d'une improvisation semée d'écueils redoutables au lieu de goûter dans le recueillement du silence, les charmes de l'éloquence, si abondante et lumineuse de M. BARTHOU.

Et puis, quel sujet traiter dans ces conditions d'impréparation ? J'avais bien conçu vaguement en venant à cette séance, le dessein de vanter notre Société une fois de plus, car on ne vantera jamais trop sa belle ordonnance, en toutes choses son excellente administration féminine, guidée par des conseillers expérimentés comme M. le D<sup>r</sup> BOULOMIÉ et M. TRÉLAT, le zèle admirable de nos dames infirmières, les beaux résultats de leurs soins éclairés, de leurs sacrifices incessants et de leur dévouement inlassable. Mais, après avoir écouté et admiré les beaux discours que vous venez d'entendre sur le même sujet et infiniment mieux documentés et mûris qu'une improvisation de circonstance, j'ai dû renoncer à l'aborder, à mon tour, pour éviter des redites de nature à lasser votre attention.

Il m'est venu alors à l'esprit la pensée que je vous intéresserais davantage en vous disant quelques mots des deux événements qui, à l'heure actuelle, passionnent, on peut dire, le monde entier : l'entrée en guerre de la République des États-Unis et la révolution russe.

..

L'entrée en ligne des États-Unis nous ouvre un champ d'espérances d'une incomparable grandeur,

par les conséquences qu'elles y laissent entrevoir.

C'est d'abord l'union fraternelle, et [sans] aucun doute, durable, de la grande République Américaine et de la nôtre, dans un même idéal du Droit et de la Justice, en matière de relations internationales.

Cette union a été consacrée, le jour où le Président WILSON a dû appeler aux armes le peuple américain pour entrer dans la croisade, bientôt générale, des peuples civilisés contre les hordes barbares de la Germanie et de ses complices, dont le dessein criminel était d'asservir l'humanité toute entière à leur domination sans frein et à leur profit exclusif.

Désormais, les deux Républiques sœurs marcheront côte à côte, comme à l'époque héroïque où la France aida, dans un élan généreux et chevaleresque, les Américains à conquérir leur indépendance et leur nationalité. Aujourd'hui, ils nous rendent, au centuple, le bienfait dont le souvenir est resté gravé dans leur mémoire reconnaissante.

Cette intervention sensationnelle et inespérée a eu d'abord comme heureuse conséquence de remédier à l'état naturellement précaire de notre trésorerie ayant eu à suffire à tant de besoins onéreux et pressants. Elle nous donne aussi l'assurance que notre armée peut compter sur une source inépuisable de renforts dont les premiers bataillons viennent d'être acclamés à Paris, à leur arrivée ; qu'elle n'est plus exposée à manquer du matériel et des approvisionnements de guerre nécessaires à la poursuite longue et opiniâtre d'une victoire décisive couronnée par une paix réparatrice et durable. De plus, en mettant à la disposition de la flotte alliée de nouvelles et nombreuses unités navales elle lui permettra de combattre plus efficacement les sous-marins cherchant à priver les puissances de l'Entente, par un blocus sans merci, de tous les moyens de prolonger les hostilités assez longtemps pour leur assurer la victoire.

D'autre part, les Américains, en abandonnant leur neutralité qui paralysait notre défense contre la piraterie maritime, par l'amical souci que nous avions de ménager leurs intérêts commerciaux, nous

ont rendu le grand service de fermer aux sous-marins ennemis l'accès de nombreux points d'abri et de ravitaillement dissimulés sur le littoral des États-Unis, où ils avaient le précieux avantage de recueillir des renseignements précis sur les mouvements des navires dont ils guettaient le passage à leur portée, pour les détruire.

Maintenant, au contraire, nos nouveaux alliés redoublent de zèle pour purger les côtes de ces pirates de mer, pour nous ravitailler et augmenter le tonnage des navires concourant à cette opération, en y faisant participer les nombreux et grands paquebots allemands qu'ils détiennent dans leurs ports et en donnant un nouvel et puissant essor à leurs constructions navales.

Ces considérations et l'efficacité, aujourd'hui constatée, des nouvelles mesures de protection des bâtiments de commerce et de transport des peuples de l'Entente, notamment, leur armement en canons et leur marche en convois protégés, sont de nature à dissiper les alarmes que leur avait causées le chiffre excessif, il y a quelques mois, de leurs navires détruits, dans chaque semaine, par les sous-marins bloqueurs.

On ne saurait trop s'en louer, de notre côté, en songeant à la situation désastreuse à laquelle nous aurions été acculés, depuis longtemps déjà, et d'une façon irrémédiable, si l'amiral von Tirpitz avait eu à sa disposition, dès la première heure, une *centaine* au lieu d'une *dizaine* de grands sous-marins. Il n'est pas sans intérêt, en effet, de faire remarquer que le prétendu apôtre des sous-marins croyait si peu, étant ministre, à l'efficacité possible de ce type nouveau de navires de flottille dans les destinées de la guerre mondiale que le kaiser se préparait sournoisement à déchaîner, qu'il ne s'était décidé à en construire activement que trop tard pour réparer, en temps utile, son erreur de jugement du temps de **paix**.

C'est donc à lui qu'incombe la responsabilité de la seule lacune, on peut dire, qui subsistait encore à l'ouverture des hostilités, dans le formidable édifice de la préparation de l'empire allemand à cette guerre ; c'est donc à lui seul aussi, que son souverain peut reprocher l'insuccès relatif du blocus sans merci et sans limite qu'il avait conçu dans l'espoir de réduire à sa discrétion les peuples de l'Entente, en mettant fin à leur ravitaillement et à leurs communications par mer.

En tout cas, le péril de ce blocus sous-marin est

aujourd'hui conjuré, car les pertes qu'il inflige encore à la flotte de ravitaillement de ces peuples ne dépassent plus un chiffre, supportable, à cause de l'intensité progressive des constructions navales en Angleterre et en Amérique.

A cet égard, l'aide des Américains ne peut qu'améliorer notablement cette situation, certainement onéreuse, mais non plus inquiétante pour l'issue de cette guerre.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue les avantages que la France doit retirer de l'amitié durable de la grande république des États-Unis, à cause de la prépondérance internationale qu'elle est en voie de conquérir par son intervention, sur terre et sur mer, si opportune, et qui sera bientôt décisive quand son armée, sa flotte de guerre et de commerce, auront atteint un développement en rapport avec la grandeur de leur pays et l'importance de son rôle mondial.

Scellée par le sang versé en commun, de ses enfants et des nôtres, sur le sol français, maintenant, comme autrefois sur le sol américain, cette amitié ne pourra que fructifier et lier nos deux peuples à jamais.

C'est sur notre littoral que nos amis Américains seront toujours conduits à prendre pied, en Europe, de même que c'est à la Chine qu'ils emprunteront ses ports quand ils auront à intervenir en Asie.

Ils ont donc intérêt à se ménager les meilleures et les plus sûres relations sur ces deux vastes pied-à-terre, au-delà de l'Atlantique et du Pacifique, et il en résultera, de part et d'autre, une garantie de sécurité internationale précieuse et un nouvel essor d'activité économique féconde et progressive.

Il est manifeste, par exemple, que nous pourrions tirer un bien meilleur rendement de notre colonie du Tonkin, limitrophe de trois des principales provinces de la Chine et pouvant donc servir de transit à leurs débouchés vers nos ports, bien abrités et munis de charbon, sur place, si, grâce à son influence sur le gouvernement chinois, la République des États-Unis arrivait à nous affranchir des causes troublant trop souvent encore nos relations de bon voisinage sur nos frontières en y paralysant le trafic. Or, cette influence sera prépondérante, dans une énorme proportion, parce que les Américains ne réclament aucune acquisition territoriale en Chine et qu'ils lui ouvrent sans restriction leurs ressources financières, on peut dire inépuisables, et celles d'une industrie admirablement outillée pour



conquérir la clientèle des quatre cents millions de Chinois, en leur faisant des ports, des routes, des voies ferrées, des canaux, des télégraphes, etc., qui mettront cet immense pays en pleine valeur de rapport.

Que l'on compare l'avenir de sécurité et de prospérité que l'amitié des Américains ouvre ainsi à la Chine, à celui que lui réservait l'Allemagne, par son invasion systématique, conquérante et absorbante, si elle avait pu continuer son œuvre, déjà très avancée, de pénétration oppressive, et on comprendra pourquoi le gouvernement chinois n'a pas tardé à déclarer la guerre au kaiser, à l'imitation et sous la suggestion des États-Unis.

En somme, si on veut avoir une prévision des événements dont le continent asiatique sera le théâtre dans l'avenir, il faut tenir un large compte de l'influence qu'y exerceront les deux grands pays, en bordure sur le même Océan, la Chine et les États-Unis, quand leurs intérêts économiques et autres y seront étroitement liés d'une rive à l'autre du Pacifique.

\*\*

Malheureusement, l'heureuse issue de cette guerre s'est trouvée encore reculée par un événement sensationnel et inattendu : la révolution russe. On la sentait grandir sourdement dans les milieux diplomatiques, à Petrograd. Mais elle a surpris, par la soudaineté de son explosion, les conspirateurs qui la préparaient dans l'ombre comme ceux qui en sont aujourd'hui les victimes. Après avoir donné au monde l'illusion, qu'à l'exemple de la France, les soldats de la révolution russe voleraient aux frontières pour y défendre l'intégrité nationale de leur république naissante, sous les objurgations véhémentes de leur ministre de la guerre Kérénsky, ils semblent moins disposés, aujourd'hui, à sacrifier au salut de la patrie, si gravement menacée d'invasion, leur désir, qui les domine aveuglément, de se partager les terres de culture. On peut encore espérer, cependant, que l'énergie impulsive avec laquelle ce ministre exerce sa dictature arrivera peu à peu à surmonter les difficultés sans nombre qu'il rencontre dans sa tâche patriotique. L'important, pour les alliés de la Russie, est que son armée, fût-elle en majorité

défaillante, retienne sur son sol envahi une partie notable des forces ennemies, par la menace d'un réveil, toujours possible, de son esprit de combattivité, à l'appel d'un général ardent et populaire. Pour le moment, la situation militaire sur le front oriental serait inquiétante, surtout pour ses incertitudes dans l'avenir, si nous n'avions, pour atténuer le péril de sa répercussion sur nos fronts de l'occident, la perspective reconfortante d'y recevoir bientôt le renfort d'une grande armée américaine venant combler le vide profond que le désarroi actuel de l'armée russe laisse encore béant sur l'échiquier stratégique des peuples de l'Entente.

D'ici là, on peut compter sur la valeur éprouvée de nos troupes et de celles de nos alliés de la Grande-Bretagne pour la garde de ces fronts, d'où doit partir l'élan suprême vers la victoire définitive.

L'armée américaine, de création si récente, en assurant par son intervention enthousiaste et décisive le triomphe de la croisade des peuples civilisés contre la barbarie germanique, y recueillera, du premier coup, une auréole de gloire impérissable que lui enviera certainement alors l'armée japonaise, si elle est restée jusque-là, seule de toutes ses alliées, l'arme aux pieds, loin des champs de bataille.

Quoi qu'il en soit, l'histoire, la souveraine justicière de ce monde, gravera dans son livre d'or, en traits ineffaçables, deux grandes figures qui s'en détacheront dans un saisissant relief : celle du maréchal Joffre, le sauveur de la France, par sa mémorable victoire de la Marne ; celle du président Wilson, l'apôtre de la liberté des peuples, dont l'éternel honneur, aux yeux de la postérité, sera d'avoir fait, à propos et résolument, à la jeunesse américaine, le geste noble de se jeter dans la mêlée, en chevaliers, sans peur et sans reproche, du droit et de l'humanité.

En mettant fin à cette allocution de circonstance, je tiens à exprimer mes sentiments de haute admiration à notre très chère présidente, Mme PÉROUSE, ainsi qu'au personnel d'élite de ses collaborateurs et collaboratrices, pour le dévouement patriotique inlassable avec lequel est dirigée l'œuvre si vaste et si bienfaisante de l'Union des Femmes de France.

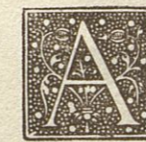
Le vice-amiral :

E. FOURNIER.

## ALLOCUTION DE M<sup>R</sup> LALOU

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL

MADAME LA MARÉCHALE,  
MESDAMES,  
MESSIEURS,



PRÈS les rapports qui vous ont été lus et qui contiennent des renseignements si substantiels et si édifiants, après l'allocution si reconfortante de M. l'amiral FOURNIER, qui s'est excusé bien à tort, de prendre la parole, qu'il me permette de le lui dire respectueusement, et qui vous a annoncé trop modestement que vous trouveriez le temps long en l'écoutant, je m'en voudrais de vous faire un discours, bien que je sois convaincu que devant une assemblée comme la vôtre, qui recèle des trésors de charité, je serais assuré d'un auditoire résigné, courageux et indulgent, si je commettais l'indiscrétion de vous en infliger un.

Cependant, je manquerais au mandat qui m'a été confié par le Conseil municipal, si je ne vous apportais, au nom de la Ville de Paris qui vous connaît, qui vous respecte et, permettez-moi d'ajouter, qui vous affectionne, l'expression des sentiments d'admiration et de gratitude qu'elle éprouve pour votre œuvre si utile et si féconde.

Partout, en effet, où il y a eu à faire acte de dévouement ou d'abnégation, que ce soit dans les hôpitaux du front ou dans les formations proches de la bataille, que ce soit plus en arrière, dans les gares d'évacuations ou dans les grands centres d'hospitalisation, on a vu, partout, vos infirmières prêtes à toutes les besognes pitoyables, ne reculant devant aucune, si pénible fût-elle ; on les a vues toujours, complétant par des trésors d'infinie bonté

et de tendresse maternelle, l'œuvre si utile du Service de Santé. (*Applaudissements.*)

Aucun danger ne les a arrêtées : sous tous les climats, sous les ciels les plus meurtriers, exposées parfois aux projectiles de l'ennemi, exposées aussi aux dangers, également certains quoique sournois, de la contagion, elles n'ont été rebutées par rien. Elles ont partout et toujours mené à bonne fin la tâche qu'elles avaient assumée, elles l'ont menée à bonne fin, sans forfanterie, sans défaillance : « à la française », pour tout dire en un mot. (*Applaudissements.*)

En quelques heures, elles ont abandonné toutes leurs habitudes d'existence : à la vie facile, à la vie calme et tranquille, elles ont substitué une existence de dangers, elles ont connu les nuits sans sommeil succédant souvent aux jours sans repos, elles ont accepté les besognes les plus humbles, les plus pénibles ; elles ont connu toutes les souffrances ; elles ont été témoins de toutes les misères humaines ; elles ont entendu toutes les plaintes, elles ont vu toutes les détresses, elles ont pansé toutes les blessures, blessures du corps et blessures du cœur, avec ce zèle si infatigable qui ne connaît ni défaillance, ni répugnance, ni découragement.

Tout cela, Mesdames, vous l'avez fait, je le sais, parce que c'était le devoir. Je sais aussi que vous ne voulez pas d'autre récompense que la satisfaction de l'avoir accompli. Souffrez, du moins, puisque j'ai l'honneur de parler aujourd'hui au nom de la Ville de Paris, que je vous dise que ce devoir, vous l'avez noblement, complètement rempli et que les Femmes de France ont été à la hauteur de ses soldats. (*Vifs applaudissements.*)

# UNION DES FEMMES DE FRANCE

## CROIX ROUGE FRANÇAISE

---

DES MILLIERS DE MILITAIRES & DE RÉFORMÉS  
**TUBERCULEUX**

*RÉCLAMENT NOS SOINS IMMÉDIATS,  
Assister ceux qui nous ont sauvés est un devoir sacré.*



**A LA MER  
DANS LA PLAINE  
A LA MONTAGNE**



**AYONS POUR EUX  
DES SANATORIUMS**



**Nous les soignerons!**  
**Nous les sauverons!**



**DONNEZ LARGEMENT POUR EUX**

LA LUTTE CONTRE LE FLÉAU DESTRUCTEUR DE LA RACE, EXIGE CET EFFORT

---

L'Union des Femmes de France a qualité pour  
recevoir tous dons et legs, en argent ou en nature \*.

\* FORMULE DE LEGS

Je, ..... soussigné, donne et lègue à l'Union des Femmes de France dont  
le Siège Social est à Paris, 16, Rue de Thann, la somme de .....  
les immeubles sis à ..... ou tels objets .....

Ce legs est fait net de tous droits.